

CHAPITRE

8

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Dossiers

1 Comment définir et mesurer la mobilité ?

- A. La mobilité: un terme polysémique 280
- B. Mesurer la mobilité par les tables de mobilité sociale 282
- C. Les principales limites des tables de mobilité 284

2 Comment la mobilité sociale a-t-elle évolué ?

- A. Des tables de mobilité pour décrire les trajectoires de mobilité intergénérationnelles 286
- B. Distinguer la mobilité observée et la fluidité sociale 288
- ZOOM SUR... Les logiques spatiales de la mobilité sociale 290

3 Comment analyser la complexité des trajectoires de mobilité ?

- A. Comprendre le déclassement 292
- B. Les parcours de mobilité au-delà des tables de mobilité 294

Activités

- 1. La fratrie Belhoumi 296
- 2. Enquête sur la perception de la mobilité intergénérationnelle 297

Synthèse

298

Mobiliser ses connaissances

301

Tout pour réviser

304

Objectif bac

306

À l'issue de ce chapitre, vous saurez

- Distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle).
- Quels sont les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.
- Que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) que vous distinguerez de la fluidité sociale.
- Mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.
- Comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation, les ressources et les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité.

REPRODUCTION SOCIALE BIENVENUE DANS NOTRE USINE !



Vrai ou faux ?

- *Les enfants de classes supérieures ont plus de chances d'occuper la position sociale de leur père que les enfants issus de la classe ouvrière ou de la classe moyenne.*

Quiz

Qu'avez-vous retenu de votre chapitre 7 sur l'école ?



→ Donnez la ou les bonne(s) réponse(s) :

1 La moindre présence des femmes dans des postes à haute responsabilité s'explique par :

- a. l'existence d'un « plafond de verre ».
- b. des phénomènes de discrimination positive.
- c. par des mécanismes d'autocensure et/ou d'orientation des filles vers des filières moins prestigieuses et lucratives.

2 Depuis la Seconde Guerre mondiale, la population active est :

- a. de plus en plus salariée même si l'emploi indépendant est en légère progression depuis quelques années.
- b. de plus en plus qualifiée même si l'accès à des diplômes de l'enseignement supérieur reste différencié socialement.
- c. de plus en plus féminisée même si les femmes occupent moins d'emplois qualifiés qu'auparavant.

3 L'accès à l'éducation s'est démocratisé :

- a. puisque les enfants de classe populaire sont proportionnellement plus nombreux à accéder aux grandes écoles que ceux de milieu favorisé.
- b. mais cette démocratisation est plus quantitative que qualitative.
- c. puisque la part des enfants d'ouvriers et d'employés accédant aux études supérieures s'est accrue.

4 Les inégalités scolaires sont accentuées :

- a. par la ségrégation spatiale qui se répercute sur la ségrégation scolaire.
- b. par un niveau d'exigence trop poussé des enseignants à l'égard de leurs élèves (« effet-maître »).
- c. par l'inégale distribution du capital culturel, social et économique selon les familles.

Comparer pour comprendre

→ Quels facteurs peuvent, selon vous, favoriser la reproduction sociale ou au contraire la mobilité ?



Lily-Rose Depp, mannequin et actrice, est la fille de Johnny Depp et Vanessa Paradis.



Fils d'un modeste marchand de chaussures, Jean-Claude Decaux (1937-2016) a créé le premier groupe industriel mondial spécialisé dans la fabrication et l'installation de mobilier urbain (notamment les Abribus et les Vélib') et dans la publicité urbaine. Ses trois fils ont repris la direction de l'entreprise.

Une vidéo pour comprendre

→ L'ascenseur social fonctionne-t-il en France ?



L'ascenseur social est-il vraiment en panne en France ?, LCI.

VIDÉO

A La mobilité: un terme polysémique

1 Réagir

Quels types de mobilité sont encouragés dans ces visuels ? Quels en sont les mérites attendus ?



2 Les différents sens de la notion de mobilité

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social, même si les migrations géographiques, internes à un pays ou entre pays, sont très souvent liées à la mobilité sociale. Changer d'emploi ou simplement trouver un emploi peut conduire à quitter la campagne (exode rural) ou sa région, ou son pays (émigration).

La mobilité proprement sociale, qui suppose un changement de statut social, se distingue aussi de la mobilité « professionnelle », qui peut consister à changer d'entreprise ou de type de travail sans impliquer nécessairement une modification de niveau social, même si changer de profession est un des moyens de passer à un autre statut social.

La mobilité individuelle, qui est celle d'individus quittant une catégorie sociale pour une autre, se différencie de la

mobilité collective, qui implique des groupes ou des catégories sociales dans leur ensemble dont le statut se modifie. La mobilité sociale peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence d'adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui de membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle (ou en cours de carrière) et intergénérationnelle (ou entre les générations). Dans les publications de l'Insee, la première est désignée comme mobilité professionnelle, la seconde comme mobilité sociale.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », in Louis Chauvel, *Les Mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II*, La Découverte, 2019.

Application

Qualifiez la mobilité ou les mobilités des personnes

décris dans les exemples suivants : a. Une femme cadre dans une entreprise à Nantes connaît une promotion dans son entreprise mais elle doit déménager à Paris. b. Un homme décroche un CDI dans l'entreprise où il travaillait en intérim. c. Un fils d'instituteur devient professeur d'université et enseigne à l'étranger. d. Une fille d'ouvrière devient caissière. e. Un fils d'ouvrier peu qualifié devient chauffeur Uber.

Les différents types de mobilité sociale

Mobilité intragénérationnelle (professionnelle)	Mobilité intergénérationnelle (sociale)
Mobilité horizontale Changement d'emploi ou de métier en conservant le même statut social (pas de régression ou de progression dans la hiérarchie sociale)	Mobilité verticale Changement de statut social en changeant de groupe socioprofessionnel : mobilité ascendante (promotion sociale) / mobilité descendante (déclassement ou démission sociale)

- 1 **Distinguer.** Définissez, à partir du texte, les termes suivants : *mobilité géographique, mobilité individuelle, mobilité collective, mobilité intragénérationnelle ou professionnelle, mobilité intergénérationnelle ou sociale*.

- 2 **Comprendre.** En quoi les mobilités intragénérationnelle et intergénérationnelle peuvent-elles être verticales ou horizontales ?

3 Quand la mobilité géographique sert de tremplin à la mobilité sociale

Pour les autres adolescents de la commune, leurs pratiques de mobilité répétées au fil du temps en contexte urbain et en compagnie d'adolescents extérieurs à leur commune, participent sur le long terme de processus « d'acculturation douce » à l'urbain, et notamment à la culture adolescente contemporaine, en même temps que de leur distanciation de l'espace local. La distinction entre « groupe de référence » et « groupe d'appartenance » devient particulièrement opérante ici et permet de rendre compte de la manière avec laquelle nombre de ces adolescents ont tendance à s'identifier symboliquement à la catégorie de la jeunesse « bourgeoise » et urbaine et à progressivement adopter ses normes et valeurs. Cela s'est par exemple particulièrement vérifié chez Valentin, âgé de 17 ans, qu'on a vu progressivement adopter un style « étudiant bohème » au cours de ses années de lycée, ce qui s'est traduit dans son style vestimentaire ou encore sa

coupe de cheveux. On note en particulier dans ses propos comment il en vient à survaloriser sa proximité avec ce groupe de référence, au travers de ses expériences urbaines ou plus largement d'une exaltation de la diversité, ce qui constitue avant tout pour lui un moyen de distinction symbolique vis-à-vis de l'espace local : *Après moi je ne me vois pas rester ici à rien faire, faut que je bouge. Je me dis que c'est pas parce que j'habite dans un p'tit village que je ne peux pas faire comme les autres jeunes. C'est pour ça que j'essaye d'aller sur Paris le plus souvent possible avec mes amis, pour visiter des musées ou juste se balader [...]. Ça change de Bresson quoi [rires], au moins tu vois pas tout le temps les mêmes têtes [...].* (extrait d'entretien avec Valentin, 17 ans)

Julian Devaux, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale. Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, vol. 6, n°4, 2015.

1 Lire. De quelle(s) mobilité(s) est-il question dans cet article ?

2 Comprendre. Comment la mobilité urbaine est-elle utilisée par Valentin ?

3 Expliquer. À quelles conditions la mobilité urbaine représente-t-elle une étape possible vers une mobilité sociale espérée ? Mobilisez les notions de groupe d'appartenance et de référence dans votre réponse (voir dossier 3 B du chapitre 6, p. 224).

4 Ascension sociale, mobilité professionnelle et mobilité géographique

Mobilité géographique professionnelle

Région de naissance	Proportion d'individus résidant dans leur région de naissance		
	Parmi les enfants d'ouvriers et employés	Parmi les enfants de cadres et prof. intermédiaire	Toutes origines confondues
Alsace	82,6 %	66,9 %	77,6 %
Basse-Normandie	71,5 %	48,0 %	65,2 %
Bourgogne	68,7 %	48,3 %	63,3 %
Bretagne	73,0 %	51,8 %	68,7 %
Île-de-France	59,5 %	59,7 %	59,2 %
Lorraine	69,4 %	47,8 %	62,8 %
Midi-Pyrénées	73,7 %	58,4 %	70,2 %
Nord-Pas-de-Calais	78,1 %	64,1 %	73,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	78,6 %	61,7 %	73,0 %
Pays de la Loire	72,4 %	54,1 %	67,3 %
Rhône-Alpes	78,0 %	62,4 %	72,7 %

France Stratégie, « La géographie de l'ascension sociale », *La note d'analyse*, n°36, novembre 2015 (tableau allégé).



Grand Angle : la géographie de l'ascension sociale, France Stratégie.

Faire le point

Vrai ou faux ?

- La mobilité intergénérationnelle est une mobilité professionnelle.
- La mobilité intragénérationnelle est un changement de catégorie sociale par rapport à celle de son père.
- Lorsque l'on compare la profession du père avec celle du fils, on s'intéresse à la mobilité intergénérationnelle.
- Le fils d'un petit agriculteur exploitant qui devient ouvrier connaît une mobilité intergénérationnelle horizontale.

Mission

Reconstituez l'arbre généalogique de la personne de votre choix sur deux générations en demandant les professions détaillées de tous les membres de sa famille. Vous indiquerez ensuite pour chacun s'il connaît ou non une situation de mobilité et vous la nommerez.

- Lire.** Présentez les données concernant le Nord-Pas-de-Calais.
- Comparer.** Comparez la mobilité géographique des habitants de l'Alsace et de l'Île-de-France selon l'origine sociale des habitants.
- Interpréter.** Formulez des hypothèses pour expliquer que certaines catégories de la population sont plus mobiles que d'autres. La mobilité géographique entraîne-t-elle selon vous toujours une mobilité sociale ?

B Mesurer la mobilité par les tables de mobilité sociale

1 Réagir

Que disent les statistiques sur les parcours des enfants d'ouvriers ?

Quel regard porte cet étudiant lui-même fils d'ouvrier sur cette analyse statistique ?

« Les fils d'ouvriers, statistiquement, c'est vrai qu'ils sont dans les lycées professionnels... Mais moi je n'en fais pas partie, je suis dans l'autre partie. Moi, je suis pas dans la statistique... Mais j'admets que c'est vrai, j'admets les statistiques. (Réfléchissant.) Moi, je dis non : je ne fais pas partie de la statistique !... Même si je respecte la statistique ! Parce qu'elle est majoritaire, je la respecte, je dirai pas que c'est pas vrai dans la vie, mais, pour moi, dans ma tête, c'est pas vrai... Vous comprenez la nuance !... Y a plus aucun sens à la vie si on est obligé de suivre ce qu'a fait le père. Si quelqu'un sait que de toute façon il va devenir ouvrier, pourquoi il fait des études ? Ouvrier, on n'a pas besoin de faire des études pour être ouvrier. Pour travailler à la chaîne, franchement, y a pas besoin des études ! »

Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, 2003.



2 Les mesures de la mobilité sociale

La mesure précise du phénomène de mobilité sociale est une question complexe qui a fait l'objet, depuis près d'un siècle, d'une longue tradition de recherche empirique en sociologie. [...] La mobilité la plus pertinente pour notre propos est intergénérationnelle. Soit dans les sociétés de classes, le fait, pour un individu, d'occuper une autre position sociale que celle de ses parents au même âge. Elle consiste à poser la question suivante : que deviennent les positions sociales (aux environs de 40 ans) des membres de la génération des enfants par rapport à celles de leurs parents, en tenant compte des effets liés à la transformation de la structure sociale qui a eu lieu entre-temps ?

Dans les pays anglo-saxons, la position sociale est mesurée par des variables objectives (niveau de vie, salaires) et des échelles de prestige construites à partir des auto-classements des répondants. En France, elle est déterminée principalement par la catégorie socioprofessionnelle (PCS). Cet indicateur multidimensionnel (profession, mais aussi qualification, statut et responsabilité hiérarchique) fournit une vision approchée de la stratification sociale et des inégalités de classe. [...] Il est à ce titre souvent utilisé à cette fin par les sociologues, en raison de leur dépendance forte et ancienne à l'égard de l'Insee, à l'origine avec l'INED des premières tables de mobilité croisant les professions des pères et celles de leurs fils. Ces enquêtes statistiques mesurent ainsi l'évolution, d'une génération à l'autre d'individus de même âge, des passages entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Stéphane Beaud, Paul Pasquali, « Ascenseur ou descenseur social ? Apports et limites des enquêtes de mobilité sociale », *Cahiers français*, n°383, 2014.

À savoir

Une **table de mobilité** est un tableau à double entrée qui croise la position sociale des individus à un moment donné (les hommes ou les femmes âgés de 40 à 59 ans) et leur origine sociale (position sociale du père ou de la mère). Il s'agit de l'outil statistique le plus utilisé en France pour analyser la mobilité sociale.

- Distinguer.** Quels indicateurs sont utilisés respectivement en France et dans les pays anglo-saxons pour mesurer la mobilité sociale ?
- Comprendre.** Comment l'outil des PCS mesure-t-il la mobilité intergénérationnelle ?
- Analyser.** Montrez que la mesure de la mobilité est le reflet d'institutions et de conventions.

3 Table de destinée : que deviennent les fils ?

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père (en %)

PCS du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	ACCE ¹	Cadre et PIS ²	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	26,6	0,9	0,4	0,6	0,6	0,5	3,2
ACCE ¹	9,0	22,5	9,8	8,8	8,0	8,3	10,6
Cadre et PIS ²	10,7	24,9	48,2	29,8	19,9	10,9	21,4
Prof. intermédiaire	14,0	20,8	22,6	29,8	25,3	22,5	22,7
Employé	7,2	8,2	8,6	11,3	15,5	11,8	10,7
Ouvrier	32,5	22,8	10,4	19,8	30,7	45,9	31,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. ACCE: Artisan, commerçant, chef d'entreprise. 2. PIS: Profession intellectuelle supérieure.

Champ: hommes actifs ou anciens actifs de 40 à 59 ans résident en France métropolitaine et qui connaissent la profession de leur père.

1 **Lire.** Faites une phrase avec les chiffres en rouge.

2 **Repérer.** Quelle est la part des fils dont le père est agriculteur exploitant qui deviennent cadres, et la part des fils dont le père est cadre qui deviennent agriculteurs ?

3 **Comprendre.** Que représente la diagonale ? la colonne « ensemble » ?

4 **Synthétiser.** À quelles catégories sociales appartiennent les enfants qui connaissent une mobilité ascendante et descendante ?

Insee, enquête *Emploi 2015*.

À savoir

La **table de destinée** représente ce que deviennent (position sociale) 100 fils (ou filles) issus d'une CSP considérée, c'est-à-dire comparativement à ce que faisaient leurs pères. Elle permet de mesurer la reproduction sociale (ou l'immobilité sociale).

4 Table de recrutement : d'où viennent les fils ?

Recrutement social des hommes qui appartiennent à une même PCS (en %)

PCS du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	ACCE ¹	Cadre et PIS ²	Prof. intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	84,1	3,6	1,5	2,5	1,8	6,4	100,0
ACCE ¹	8,7	29,0	12,5	12,0	7,2	30,6	100,0
Cadre et PIS ²	5,1	15,8	30,3	20,1	8,8	19,9	100,0
Prof. intermédiaire	6,2	12,5	13,4	18,9	10,6	38,5	100,0
Employé	6,8	10,5	10,8	15,2	13,7	42,9	100,0
Ouvrier	10,5	9,9	4,5	9,1	9,3	56,8	100,0
Ensemble	10,1	13,6	13,5	14,4	9,5	38,8	100,0

1. ACCE: Artisan, commerçant, chef d'entreprise. 2. PIS: Profession intellectuelle supérieure.

Champ: hommes actifs ou anciens actifs de 40 à 59 ans résident en France métropolitaine et qui connaissent la profession de leur père.

Insee, enquête *Emploi 2015*.

À savoir

La **table de recrutement** représente ce que faisaient les pères (origine sociale) de 100 individus qui occupent une position sociale donnée (une même PCS). Elle mesure l'**autorecrutement**.

1 **Lire.** Faites une phrase avec les chiffres en rouge.

2 **Décrire.** Quelle est la part des cadres dont le père était ouvrier et la part des ouvriers dont le père était cadre ?

3 **Comprendre.** Que représente la diagonale ? la ligne « ensemble » ?

4 **Analysier.** Comment peut-on expliquer la très forte différence entre les tables de destinée et de recrutement concernant la mobilité des agriculteurs ?

Faire le point

Choisissez la bonne réponse: a. La table de destinée / de recrutement mesure la position sociale des fils selon l'origine sociale de leur père. b. 25,3 % / 10,6 % des hommes « professions intermédiaires » sont fils d'employés. c. 30,7 % / 11,8 % des fils d'ouvriers sont employés.

Vers le bac

EC Partie 1. Comment les tables de destinée et de recrutement permettent-elles de mesurer la mobilité ?

C Les principales limites des tables de mobilité

1 Réagir

Être dans la même position sociale que son père est-il nécessairement vécu comme de l'immobilité sociale ?



2 Une mesure reposant sur des conventions statistiques

DOC FONDAMENTAL

Les statisticiens comparent le plus souvent la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'Insee par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014.

La construction de cet indicateur pose trois questions :

– Pourquoi cette tranche d'âge ? Si l'on intègre des personnes trop jeunes, on prend le risque que leur position sociale ne soit pas stabilisée, et donc de sous-estimer leur mobilité. Ce choix a un impact important. Les 30-59 ans en 2014 sont nés entre 1955 et 1984. Les données mesurent donc une moyenne qui regroupe des générations très différentes. Elle ne dit rien de ce qui se passe pour les générations récentes. L'indicateur de mobilité sociale est donc un indicateur structurel qui ne permet que de décrire des évolutions de très long terme.

– Pourquoi les pères ? Ce choix est lié à deux facteurs. Le premier est lié au taux d'activité des femmes, qui a été très nettement inférieur à celui des hommes. Dans la génération des parents des personnes âgées de 30 à 59 ans, on a encore beaucoup de femmes inactives. Le second est lié au statut social du ménage. Faute d'élaborer un indice réalisant une moyenne du statut des deux parents, on définit celui-ci par la position la plus élevée dans l'échelle sociale. Du fait des inégalités entre les sexes, c'est dans l'immense majorité des cas celle du père.

– Pourquoi les fils ? Ce choix est lié à l'élévation du taux d'activité féminin, qui rend difficile la comparaison entre mères et filles. Si l'on observait la position sociale des filles par rapport à leur mère, on aurait une explosion de la mobilité sociale, mais on mesurerait alors surtout l'évolution de la place des femmes dans le monde du travail.

« Comprendre la mobilité sociale », Centre d'Observation de la Société, 21 août 2017.

1 Lire. Listez les conventions statistiques dont dépend la mesure de la mobilité sociale.

2 Expliquer. Expliquez pourquoi la position du père sert d'indicateur pour mesurer l'ascension sociale des enfants.

3 Comprendre. Expliquez la phrase soulignée.



Les femmes nées entre 1955 et 1984 ont plus souvent eu une mère active. Les premières tables mère/fille paraissent en 2015.

3 La dimension subjective de la mobilité

Nous avons vu que les individus définissent leur position sociale à l'aune de critères plus variés que la seule profession. La mobilité sociale ne se réduit pas alors à la mobilité professionnelle: on peut, d'une génération à l'autre, changer de milieu professionnel sans avoir le sentiment de changer de milieu social. [...] Ce qui apparaît important, pour les individus, c'est d'accéder à une position offrant davantage d'opportunités. [...] L'amélioration globale des conditions de vie d'une génération à l'autre engendre un sentiment de promotion, majoritaire encore aujourd'hui. Si les individus se sentent globalement « mieux lotis » que leurs parents, alors ils auront tendance à juger leur trajectoire ascendante. [...] Autrement dit, il peut y avoir derrière la « permanence des positions », un « changement des conditions », et ce sont les individus qui sont les mieux placés pour les percevoir.

Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du Travail*, vol. 48, 2006.

Écarts entre mobilité « subjective » et « objective » des hommes (en %)

Sous-estimation	21,8
Perception conforme	47,4
Surestimation	30,7

- 1 Décrire.** Expliquez la différence entre mobilité objective et subjective. Quel pourcentage d'individus a une perception de sa mobilité sociale conforme à celle des tables de mobilité ?
- 2 Illustrer.** Donnez des exemples de situation de « sous-estimation » de la mobilité et de « surestimation ».
- 3 Expliquer.** Pourquoi les individus n'évaluent-ils pas leur mobilité de la même manière que les tables de mobilité ? Quelles limites de cet outil cela révèle-t-il ?

4 L'apport des tables de mobilité détaillées

« Que deviennent les fils originaires de tel ou tel groupe socioprofessionnel ? » (en %)

Situation des pères	N° de CSP en ligne*	Destinée des enfants																			Total
		10.	21.	22.	23.	31.	32.	36.	41.	46.	47.	48.	51.	54.	55.	56.	61.	66.	69.		
Agriculteur	10. Agriculteurs	18	3	2	1	1	3	6	7	4	4	2	10	5	2	7	14	7	2	100	
Cadres et PIS	31. Prof. libérales	1	2	5	1	13	18	21	16	9	2	1	3	3	1	2	2	1	0	100	
	32. Cadres fonct. pu., profess. intell. et art.	1	2	3	1	5	20	18	15	8	3	1	7	4	2	4	5	2	0	100	
	36. Cadres d'entreprise	1	2	4	1	4	12	24	14	9	4	2	6	6	3	3	4	2	0	100	
Ouvrier	61. Ouvriers qualifiés	1	3	2	0	1	3	6	8	6	5	3	13	6	4	9	20	8	1	100	
	66. Ouvriers non qualifiés	1	3	2	0	1	2	5	7	6	4	3	14	5	4	10	20	13	1	100	
	69. Ouvriers agricoles	2	5	1	0	0	2	3	5	3	3	2	14	5	4	14	21	11	4	100	

Champ: Actifs âgés entre 35 ans et 59 ans au moment de l'enquête.

*Artisans, commerçants, chefs d'entreprise: 21. Artisans, 22. Commerçants, 23. Chefs d'entreprises; Profession intermédiaire: 41. Prof. interméd. de l'ens., de la santé, de la fonction pu., 46. Professions interméd.: adm. et commer. des entreprises, 47. Techniciens, 48. Contrem., agents de maîtr.; Employés: 51. Employés de la fonc. pu., 54. Employés adm. d'entreprise, 55. Employés de commerce, 56. Personnels des services directs aux particuliers

Cédric Hugrée, « Les sciences sociales face à la mobilité sociale. Les enjeux d'une démesure statistique des déplacements sociaux entre générations », *Politix*, 2016/2 (n°114).

- 1 Lire.** Quelle proportion d'enfants de chefs d'entreprise/de professions libérales/d'ouvriers qualifiés devient cadre d'entreprise ? Que deviennent le plus souvent les enfants de professions libérales et d'ouvriers non qualifiés ?
- 2 Analyser.** Montrez, à partir de données bien choisies, que la mobilité est plus souvent faite de petits déplacements dans l'espace social que de grands déplacements.
- 3 Expliquer.** Quel est l'intérêt des tables de mobilité détaillées pour analyser les trajectoires et mieux saisir la mobilité subjective ?
- 4 Synthétiser.** Pourquoi peut-on dire que la mesure de la mobilité par les PCS est affaire de conventions statistiques ?

Faire le point

Énoncez les différentes limites qui font que les tables de mobilité sont un outil indispensable mais imparfait.



Mission

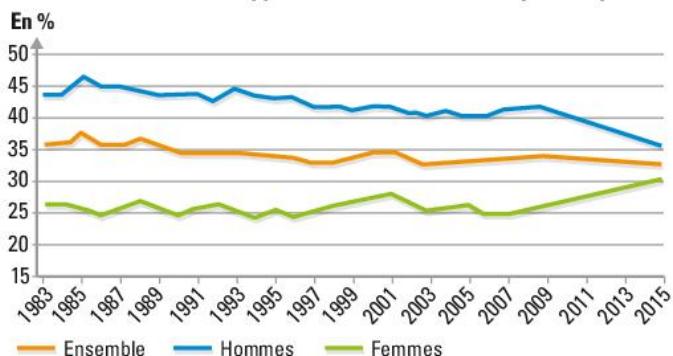
À partir de cet article du *Monde*, présentez les écarts de mobilité réelle et perçue entre les Français et les Américains. Quelles explications en donne l'économiste Alberto Alesina ?

A Des tables de mobilité pour décrire les trajectoires de mobilité intergénérationnelles

1 Réagir

Peut-on affirmer que « l'ascenseur social est en panne », c'est-à-dire que l'immobilité sociale est la situation la plus fréquente aujourd'hui ?

Part des individus appartenant à la même CSP que leur père



Camille Peugny, *Du destin au berceau*, Seuil, 2013.
Insee, enquête *Emploi 2015* pour les données de 2015.



2 Les composantes de la mobilité sociale observée

DOC FONDAMENTAL

[L'Insee établit une typologie des mobilités intergénérationnelles.] Cette typologie s'appuie sur une nomenclature légèrement remaniée des groupes sociaux : les agriculteurs exploitants (1) ; les artisans et commerçants (2) ; les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (3) ; les professions intermédiaires (4), les employés et ouvriers qualifiés (5) (dont employés civils et agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage, et du transport, chauffeurs) ; les employés et ouvriers non qualifiés (6) (dont employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers, ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal, ouvriers agricoles).

Sur la base de cette typologie, appliquée à la profession de la personne et à celle de son père, on retient différentes formes de mobilité :

- La **mobilité dite descendante**, qui correspond aux trajectoires 3-4, 3-5, 3-6, 4-5, 4-6 et 5-6.
- La **mobilité dite ascendante**, qui correspond aux trajectoires 6-5, 6-4, 6-3, 5-4, 5-3 et 4-3.
- La **mobilité de statut**, qui correspond à des trajectoires entre catégories salariées et catégories non salariées (entre 1, 2 d'une part et 3 à 6 d'autre part) ou au sein des catégories non salariées (1-2, 2-1).
- L'**immobilité sociale** qui correspond aux trajectoires 1-1, 2-2, 3-3, 4-4, 5-5 et 6-6.

« Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *Insee Première*, n°1659, juillet 2017.



La grande panne de l'ascenseur social, Xerfi-Canal.

Mobilité sociale observée (dans les tables de mobilité) par rapport au père (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes
Mobilité sociale ascendante	23,9	21,2	26,8
Immobilité sociale	32,8	30,5	35,2
Mobilité sociale descendante	21,7	26,9	16,3
Mobilité de statut	21,6	21,4	21,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.

Lecture : 23,9 % des personnes connaissent une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père.

Insee Première, n°1659, juillet 2017.

- 1 **Décrire.** Les situations de mobilité sont-elles plus fréquentes que les situations d'immobilité ?
- 2 **Interpréter.** Une mobilité de statut suppose-t-elle une trajectoire ascendante ou descendante ?
- 3 **Illustrer.** Donnez un exemple de mobilité de statut, de mobilité ascendante et descendante. Les parcours de mobilité ascendante sont-ils plus ou moins fréquents que ceux de mobilité descendante ?

3 Comparer les trajectoires de mobilité des femmes et des hommes

Tableau 1. Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des fils						
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	100,0
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100,0
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	100,0

Tableau 2. Destinées sociales des femmes selon l'origine sociale de leur père et mère en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père/de la mère	Catégorie socioprofessionnelle des filles												
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble						
Agriculteurs exploitants	7,3	8,0	3,0	3,0	11,9	11,2	20,1	19,1	33,5	33,2	24,2	25,5	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	1,3	8,1	10,1	15,5	15,4	29,4	28,0	27,0	27,9	19,5	17,3	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	0,3	3,6	4,6	35,0	41,7	33,8	31,6	18,5	11,6	8,7	10,2	100,0
Professions intermédiaires	0,7	0,1	3,6	3,9	19,6	29,0	33,8	37,7	24,4	19,0	17,9	10,4	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	0,6	3,8	4,1	7,8	14,9	22,7	30,2	36,5	32,9	28,7	17,4	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	0,9	3,1	3,7	3,9	7,5	19,3	22,4	34,6	34,1	38,6	31,4	100,0
Ensemble	1,1	1,3	4,2	4,4	14,1	15,2	26,2	27,5	30,4	30,0	24,1	21,6	100,0

Champ: France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 25 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Mobilité de statut

Mobilité horizontale

Mobilité ascendante

Mobilité descendante

Immobilité sociale

Insee, *Enquête Formation et qualification professionnelle*, 2014-2015.

1 Distinguer. Quelle différence faites-vous entre la mobilité horizontale et la mobilité de statut ?

2 Calculer. Faites la somme des parcours de mobilité ascendante puis descendante des fils par rapport à leur père (tableau 1), et des filles par rapport à leur mère puis à leur père (tableau 2).

3 Repérer. Quelle est la part des filles dont la mère est cadre qui deviennent cadres, et la part des filles dont le père est cadre qui deviennent cadres ? Analysez. Comparez aux fils/pères.

Faire le point

Vrai ou faux ?

- a. Les trajectoires d'immobilité sociale sont plus fréquentes que les trajectoires de mobilité.
- b. Les situations de mobilité descendante sont plus fréquentes que celles de mobilité ascendante.
- c. La mobilité sociale des femmes par rapport à leur père est plus fréquemment ascendante que celle par rapport à leur mère.
- d. La mobilité horizontale décrit le fait qu'un fils est salarié alors que son père était indépendant ou inversement.

PODCAST

Mission

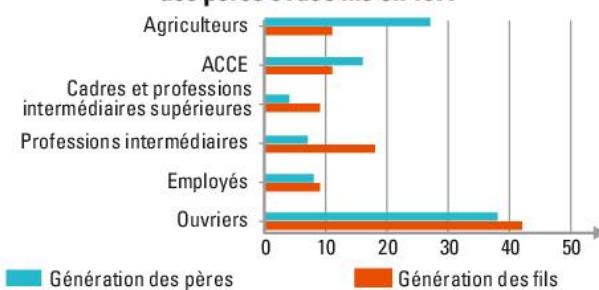
Écoutez cette intervention. Quels facteurs expliquent la mobilité sociale des femmes ? Comment s'expliquent les trajectoires plus fréquentes de mobilité descendante depuis 1940 tant chez les hommes que chez les femmes ?

B Distinguer la mobilité observée et la fluidité sociale

1 Réagir

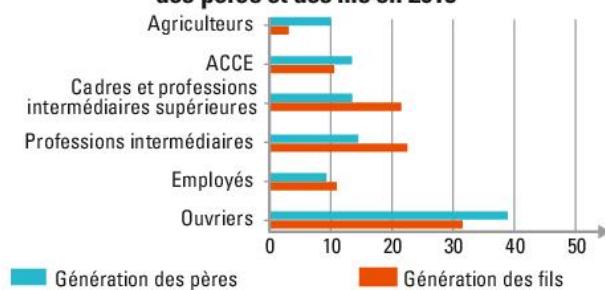
Tous les fils d'agriculteurs peuvent-ils devenir agriculteurs et tous les fils de cadres suffisent-ils à combler les besoins en cadres ? Que pouvez-vous en conclure ?

Structure de la population active des pères et des fils en 1977



Champ : hommes de 40 à 59 ans actifs ou anciens actifs.

Structure de la population active des pères et des fils en 2015



Champ : hommes de 40 à 59 ans actifs ou anciens actifs.

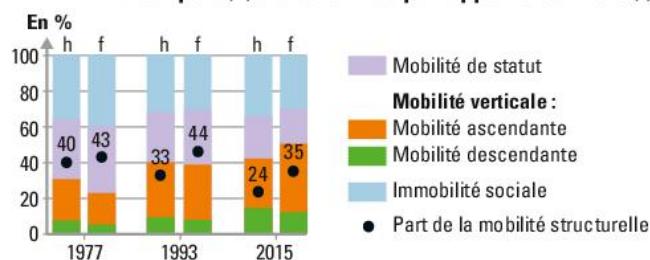
Enquêtes *Formation et qualification professionnelle* (FQP), sauf 2015 (enquête *Emploi*).

2 Mobilité observée, mobilité structurelle et mobilité nette

Beaucoup d'enquêtes de mobilité sociale n'ont porté que sur les hommes. La justification technique de ce choix renvoie à celui de la profession comme indicateur de position sociale : dans les sociétés occidentales d'après-guerre, les femmes étaient souvent inactives, ou actives seulement à certaines périodes de leur vie, avec des interruptions lors du mariage ou de la naissance des enfants. [...] Malgré la forte augmentation de l'activité professionnelle féminine, cette justification garde une certaine pertinence car la structure des emplois féminins est très différente de celle des hommes : rapporter la profession des femmes à celle de leur père donne ainsi des tableaux de mobilité qui ne peuvent avoir la même signification que pour les hommes. Ils font nécessairement apparaître plus de mobilité « descendante », puisque le marché de l'emploi féminin est moins ouvert aux emplois supérieurs.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », in Louis Chauvel, *Les Mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II*, La Découverte, 2019.

Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père (h) et des femmes par rapport à leur mère (f)



Champ : France métropolitaine, actifs/actives occupé(e)s ou anciens et anciennes actifs/actives occupé(e)s, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Marc Collet, Émilie Penicaud, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée stable », *Insee Première*, n°1739, février 2019.

À savoir

On parle de **mobilité observée** (ou mobilité sociale brute) pour exprimer le pourcentage de personnes occupant une position sociale différente de celle de leur père. Elle se calcule à partir des tables de mobilité et était traditionnellement **décomposée en mobilité structurelle et en mobilité nette**. La **mobilité structurelle** est liée à l'évolution de la structure des emplois, aux différentiels de fécondité entre groupes sociaux ou encore à l'entrée des femmes et des immigrés sur le marché du travail (qui est favorable à la mobilité professionnelle des hommes). La **mobilité nette** ne relève pas de la modification de la structure sociale.

1 **Distinguer.** Quelle est la mobilité structurelle et observée entre la génération des pères et des fils en 1977 et en 2015 ? Calculez la mobilité nette.

2 **Déduire.** Comment expliquer la différence entre la mobilité structurelle des femmes par rapport à leur mère et des hommes par rapport à leur père depuis la fin des années 70 ?

3 **Comprendre.** Pourquoi la position des femmes a-t-elle longtemps été comparée à celle de leurs pères et non de leurs mères ? Répondez en expliquant la phrase soulignée du texte ci-dessus.

Application À partir des tableaux du document 2 du dossier 2 A, illustrez la phrase soulignée du texte ci-dessus à l'aide de données chiffrées.

3 La fluidité sociale : la partie de la mobilité indépendante de la modification de la structure sociale

Les analyses récentes de la mobilité ont substitué le couple mobilité observée/fluidité sociale à la distinction antérieure entre mobilité structurelle et mobilité nette. [...] La fluidité sociale exprime [...] la force et la forme du lien entre origine et position, abstraction faite de la structure sociale, et peut être décrite par des techniques statistiques. Mobilité observée et fluidité sociale ne varient pas nécessairement de concert. Par exemple, la seconde peut rester inchangée alors que la première augmente en raison d'un changement économique qui écarte la structure sociale des fils (ou filles) de celle des pères. [...] [Les tables de mobilité] et les transformations qu'[elles] révèlent concernent les taux absolus de mobilité, c'est-à-dire la mobilité observée telle que les individus eux-mêmes peuvent en faire l'expérience concrète. Il faut dorénavant prolonger l'examen en adoptant le point de vue complémentaire des taux relatifs de mobilité – ou encore de la fluidité sociale ou du régime de mobilité – qui s'intéresse à la structure, la force et la tendance temporelle éventuelle du lien intrinsèque entre origine et position sociales.

Depuis environ quarante ans, la recherche internationale décrit ce lien ou le régime de mobilité sous-jacent à travers la famille des *odds ratios* [...]. Chaque *odds ratio* – ou rapport des chances relatives – exprime l'avantage (ou le handicap) dont disposent les individus d'une première origine sociale, par rapport à ceux d'une seconde, pour atteindre (ou éviter) l'une plutôt que l'autre de deux catégories de destination.

Louis-André Vallet, « Mobilité observée et fluidité sociale en France de 1977 à 2003 », *Idées économiques et sociales*, n°175/1, 2014.

À savoir

Les **odds ratios** mesurent l'importance de l'origine sociale dans la position occupée par un individu, en annulant les effets des modifications de la taille des différentes catégories sociales (effets de structure). Ils mesurent le **rapport des chances** des deux catégories d'accéder à une position (par exemple les chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier pour un enfant de cadre par rapport aux chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier pour un enfant d'ouvrier).

- 1 **Définir.** Quelle distinction peut-on faire entre mobilité observée et fluidité sociale ?
- 2 **Comprendre.** Que mesurent respectivement les taux absolus de mobilité et les *odds ratios* ?
- 3 **Analyser.** Pourquoi la mobilité observée et la fluidité sociale n'évoluent pas nécessairement dans le même sens ?

4 Mesurer la fluidité sociale par les *odds ratios*

Le rapport des chances d'accéder à la position de cadres...

	1977	1993	2003	2015
...plutôt qu'ouvrier pour un fils de cadre relativement à un fils d'ouvrier*	81,7	39,3	26,9	19,4
...plutôt qu'agriculteur pour un fils de cadre par rapport à un fils d'agriculteur	268	166	372	326,4
...plutôt qu'employé pour un fils de cadre par rapport à un fils d'employé	8,8	3,2	6,3	4,3

*Effectif des fils de cadres devenus cadres / effectif des fils de cadres devenus ouvriers.
Effectif des fils d'ouvriers devenus cadres / effectif des fils d'ouvriers devenus ouvriers.

Stéphanie Dupays, « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, La société française, 2006.

- 1 **Lire.** Mettez les chiffres en rouge dans une phrase en expliquant comment ils ont été calculés à l'aide d'une opération.
- 2 **Calculer.** Calculez l'évolution du *odd ratio* entre 1977 et 2015 pour chacune des catégories.
- 3 **Analyser.** Comment a évolué la fluidité sociale entre 1977 et 2015 ?

Faire le point

Associez les mesures statistiques à leur définition, puis dites si elles sont reliées à l'étude de la fluidité sociale ou à celle de la mobilité observée : a. *odds ratios* b. taux de mobilité.

1. mesure l'importance du lien entre l'origine sociale et la position sociale, indépendamment de l'évolution de la structure sociale.
2. mesure la part des individus qui n'appartiennent pas à la même catégorie socioprofessionnelle d'origine que leur père.

Vers le bac

- EC Partie 3.** Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Les logiques spatiales de la mobilité sociale

La mobilité est généralement appréhendée en fonction de l'origine sociale. Or, la dimension géographique joue un rôle important dans les trajectoires. Cette question du rôle de l'origine géographique dans la reproduction ou la mobilité sociale apparaît de plus en plus dans le débat public français.

1

Un déterminisme géographique qui borne l'ambition des jeunes

«Quand vous pensez à vos prochaines années (études supérieures, entrée sur le marché du travail), diriez-vous que vous êtes plutôt...»

Très confiant en vous	Assez confiant en vous
Peu confiant en vous	Pas confiant du tout en vous

Taille d'unité urbaine (en %)

Communes rurales	61 %	16	45	32	7	39 %
Agglo. de 2 à 20 000 habitants	59 %	11	48	34	7	41 %
Agglo. de 20 à 100 000 habitants	74 %	26	48	20	6	26 %
Agglo. de 100 000 habitants et plus	67 %	12	55	25	8	33 %
Agglomération parisienne	72 %	11	61	23	5	28 %

Deux phénomènes – imbriqués – sautent en effet aux yeux dans les résultats de notre enquête dès lors qu'on interroge les jeunes de ces territoires au sujet de leur avenir. Le premier phénomène, c'est la différence d'aspirations académiques et professionnelles entre ces jeunes et les citadins du même âge, le degré d'ambition variant fortement en fonction du lieu de résidence. [...] Le niveau scolaire des élèves de l'académie situés en zones rurales et dans les petites communes est le même qu'à l'échelle nationale ; mais leur ambition est bien moindre, ce clivage se retrouvant à chaque étape charnière en matière d'orientation. [...]

Un écart tout aussi significatif – et non sans lien avec le premier – persiste lorsque l'on interroge ces jeunes sur leur confiance en eux-mêmes. Ainsi la confiance des jeunes des zones rurales et des communes allant entre 2 000 et 20 000 habitants demeure-t-elle en-dessous de la moyenne nationale (66 %).

S. Berlioux, J. Fourquet, J. Peltier, «Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie», Fondation Jean Jaurès, 20 novembre 2019.



AUDIO Une jeunesse assignée à résidence, France inter.



ARTICLE

Enquête auprès des jeunes sur leurs choix d'orientation, Fondation Jean Jaurès.

2

Une mobilité sociale et géographique inégale

Une géographie de l'ascenseur social durablement inégale



Obs. insuff
24,5 à 30 %
30 à 33 %
33 à 36 %
36 à 47 %

Proportion des enfants d'ouvriers et employés devenus cadres et professions intermédiaires, selon le département de naissance.

L'ascenseur fonctionne bien en Île-de-France, Bretagne et Midi-Pyrénées.
L'ascenseur est en panne en Poitou-Charentes, Picardie et Nord-Pas-De-Calais.

Champ : Individus âgés de 30 à 45 ans nés entre 1965 et 1979
Insee, enquête Emploi 2003-2013.

Les premiers résultats tirés des enquêtes Emploi de 1990 à 2013 (Insee) montrent que l'ascenseur social français fonctionne lui très différemment selon les départements. [...] La mobilité ascendante varie du simple au double entre l'Indre ou la Creuse (24,7 %) et Paris (47 %). L'Île-de-France apparaît comme la région championne de l'ascension sociale des classes populaires : plus de quatre enfants d'employé ou d'ouvrier sur dix y occupent une position de cadre ou de profession intermédiaire. [...] Les opportunités économiques expliquent les taux particulièrement élevés de l'Île-de-France mais surtout [...] les chances de mobilité ascendante sont fortement liées au niveau d'éducation, notamment à l'obtention d'un diplôme du supérieur [...]. L'apport de cette note est de montrer que, pour les individus d'origine populaire, les taux de diplômés du supérieur varient du simple au double selon le département de naissance. En haut du classement, on trouve la Haute-Garonne, Paris et le Finistère, et plus généralement les régions à forte mobilité sociale.

Clément Dherbécourt,
«La géographie de l'ascension sociale», France Stratégie, *La note d'analyse*, n°36, novembre 2015.



VIDÉO Deux ans avec les habitants de Denain, L'Obs.



3

L'origine sociale et spatiale des inégalités scolaires des enfants d'immigrés

Les enfants d'immigrés sont bien plus nombreux que les enfants de natifs à avoir des parents faiblement pourvus en capitaux économique et scolaire. Pour cette raison, ils échouent plus souvent à l'école. Dit autrement, « si les enfants étrangers sont en échec dans notre système scolaire, cela tient avant tout, non pas à leur qualité d'étrangers, mais à leur qualité de fils d'ouvriers ». Sur ce point, le consensus scientifique est absolu. [...]

Les caractéristiques et expériences préémigratoires des parents immigrés jouent aussi un rôle important dans la formation des trajectoires scolaires de leurs enfants. [...] Trois processus, intimement liés aux propriétés sociales des immigrés et de leurs familles dans la société d'origine, permettent de rendre compte des attentes scolaires des familles immigrées : la place donnée

à l'éducation par les parents immigrés dans le projet migratoire initial ; les expériences scolaires des parents et, plus généralement, l'histoire scolaire de la famille dans le pays d'origine ; la perception, par les parents immigrés, de leur statut social.

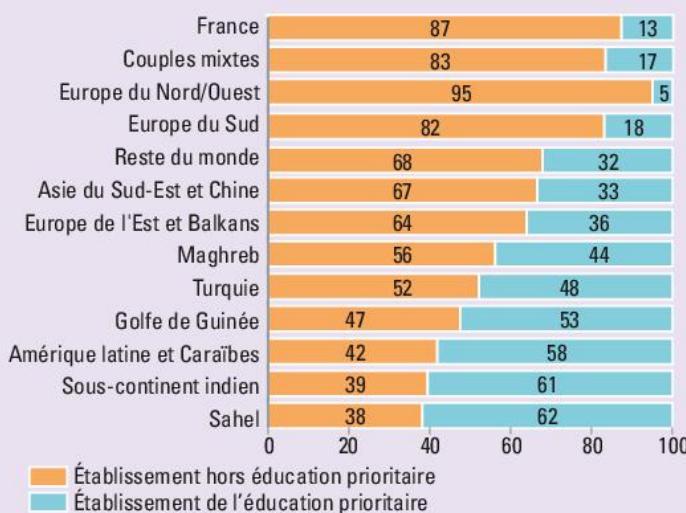
Au-delà de leurs propriétés sociales dans la société d'origine et d'immigration, une autre dimension de l'expérience des immigrés et de leurs enfants en France mérite davantage d'attention : la ségrégation résidentielle et scolaire à laquelle ils sont confrontés. [...] Ces processus systémiques de ségrégation engendrent des désavantages qui touchent particulièrement les enfants d'immigrés.

Mathieu Ichou, *Les Enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires du primaire à l'enseignement supérieur*, PUF, 2018.

4

Ségrégation spatiale et immobilité sociale

Proportion d'élèves qui ont fréquenté un établissement de l'éducation prioritaire selon la région de naissance de leurs parents



Panel d'élèves entrés en sixième en 2007 (DEPP, ministère de l'Éducation nationale).

Mathieu Ichou, *Les Enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires du primaire à l'enseignement supérieur*, PUF, 2018.

RÉFORMER L'ÉDUCATION POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES



@actuendessins.fr

► Exploiter les documents

- Présentez l'ensemble des désavantages que subissent les jeunes ruraux ou de petites villes dans leurs choix d'études supérieures. (Document 1)
- Par quels mécanismes les choix des jeunes ruraux sont-ils limités ? (Document 1)
- Montrez, à l'aide de données chiffrées, que la mobilité sociale ascendante dépend du département de naissance en France. Quels facteurs expliquent les écarts entre départements ? (Document 2)
- Expliquez la phrase soulignée pour montrer que les trajectoires scolaires des enfants issus de l'immigration sont différencierées. (Document 3)
- Au-delà de l'origine sociale, quel facteur limite la réussite scolaire des enfants issus de l'immigration ? Montrez que cet effet est lui-même inégal selon leur origine géographique. (Document 4)

Vers le bac

EC Partie 3. Montrez que l'inégalité des chances est le résultat de l'origine sociale mais aussi d'autres facteurs.

A Comprendre le déclassement

1 Réagir

La dynamique de la mobilité sociale ascendante a-t-elle été plus forte pour certaines générations ? Formulez des hypothèses.

Évolution du rapport descendants/ascendants par âge et par cohorte

	1934-1938	1939-1943	1944-1948	1949-1953	1954-1958	1959-1963	1964-1968	1969-1973
30-34 ans				1,8	1,45	1,29	1,2	1,19
35-39 ans			2,13	2	1,77	1,51	1,4	
40-44 ans		2,32	2,27	2,18	1,89	1,82		
45-49 ans	2,18	2,25	2,53	2,18	2,05			
50-54 ans	2,23	2,72	2,39	2,43				

Camille Peugny, « La dynamique générationnelle de la mobilité sociale », *Idées économiques et sociales*, vol. 175, n°1, 2014.

D'après une enquête Ifop menée par la Fondation Jean Jaurès en février 2019, 58 % des Français estimaient que, à leur âge, leurs parents vivaient mieux qu'eux. 65 % considèrent que leurs enfants vivront moins bien.



2 Définir le déclassement

Le déclassement, qu'il concerne un individu ou un groupe, peut dès lors être défini comme une déviation par rapport à la trajectoire modale du groupe, qui conduit à une autre position, plus ou moins valorisée, en tous les cas différente de la destination prévue par l'individu ou le groupe. Ces déviations [...] renvoient à ce qui, dans certaines traditions sociologiques, est analysé en termes de mobilité sociale, ascendante ou descendante : le terme déclassement désigne davantage les mobilités descendantes. [...]

Il s'agit dès lors de considérer, d'une part, le fait qu'un individu pourvu d'un diplôme donné ne parvienne pas à rentabiliser son investissement éducatif comme escompté – se pose alors la question de la dévalorisation du titre scolaire détenu – et, d'autre part, le fait qu'un individu issu d'un milieu social particulier ne puisse, entré dans la vie professionnelle, se maintenir dans la position de ses parents – et se profile alors l'hypothèse de la mobilité sociale descendante. [...] Définir le déclassement par l'impossibilité de rentabiliser comme escompté l'investissement éducatif consenti par la famille réfère explicitement à la théorie du capital humain (Becker, 1964). [...]

Les individus s'inscrivent dans des milieux sociaux et des lignées familiales, et les générations successives s'attachent généralement à maintenir ou à améliorer la position atteinte. Ces efforts aboutissent diversement selon les conjonctures économiques et sociales dans lesquelles ils se produisent : si les Trente Glorieuses paraissent avoir favorisé un mouvement global de promotion sociale, les mobilités ascendantes semblent désormais plus difficiles. La crise économique mais aussi les deux explosions scolaires et les ajustements des stratégies familiales ont profondément modifié les circonstances de la reproduction sociale. Dans ce contexte, les différents groupes sociaux ont diversement tiré parti des situations nouvelles et les individus, au sein des groupes, ont évolué différemment. La hantise du déclassement s'est répandue...

Henri Eckert, « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue française de pédagogie*, vol. 188, 2014.

VIDÉO

Application À partir de cette vidéo, présentez la dynamique générationnelle de mobilité puis son tassement. Présentez les facteurs freinant la mobilité sociale. Comment relancer l'ascenseur social selon ces économistes ?

- Distinguer.** Retrouvez la définition du déclassement intergénérationnel dans le texte.
- Expliquer.** D'où vient le déclassement évoqué par la phrase soulignée ?
- Analyser.** Comment expliquer que les Trente Glorieuses ont moins exposé les individus au risque de déclassement ? Que se passe-t-il depuis ?



Qu'est-ce que le déclassement ?
Débat Maurin/Chauvel (1).



La fin de la grande classe moyenne,
Fondation Jean Jaurès.

3 Le déclassement scolaire et professionnel

Niveau d'étude et position sociale des fils par rapport à leur père (en %)

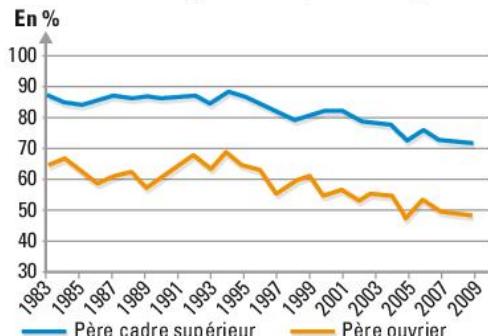
CSP du fils par rapport à celle du père	Niveau d'étude du fils par rapport au père			
	Supérieur	Égal	Inférieur	Total
Supérieure	57,3	32,3	10,4	100,0
Égale	40,3	43,5	16,3	100,0
Inférieure	28,2	37,4	34,4	100,0

Champ : hommes âgés de 40 à 59 ans.

Enquête *Formation et qualification professionnelle*, Insee, 2003.

- Décrire.** Le fait de disposer d'un diplôme supérieur à celui de son père garantit-il une ascension sociale ? Illustrez par des données chiffrées du tableau.
- Comprendre.** Présentez le « paradoxe d'Anderson » puis montrez à partir du graphique que le rendement du diplôme se dégrade au cours du temps tant pour les fils d'ouvriers que les fils de cadres.
- Analysier.** Montrez, à partir du graphique, que pour un même diplôme la probabilité de devenir cadre dépend de l'origine sociale. Formulez des hypothèses explicatives.

Part de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les sortants de l'enseignement supérieur long



Champ : individus sortis de formation initiale depuis 5 à 8 ans avec au moins une Licence.

Lecture : En 2009, 71 % des enfants de cadres titulaires d'au moins une Licence sont cadres 5 à 8 ans après leur sortie de l'école contre 50 % des enfants d'ouvriers dans la même situation.

Insee, enquêtes *Emploi*.

4 Déclassement ou peur du déclassement

La fluidité sociale semble plus forte en France que dans les pays anglo-saxons, mais moins forte que dans les pays scandinaves. [...] Au-delà de ces grandes tendances, il y a également d'importantes fluctuations d'une génération à l'autre, des hauts et des bas de la fluidité sociale. Les générations entrant sur le marché du travail au moment des récessions ont davantage de mal à s'insérer dans l'emploi que les autres, notamment les personnes issues de milieux défavorisés. Mais ces effets sur l'emploi ne persistent guère au-delà de dix ou quinze ans de carrière. [...]

Il est important de bien distinguer (i) le déclassement lui-même, (ii) le sentiment éprouvé par ceux qui ont réellement fait l'expérience du déclassement, et (iii) la peur d'être un jour déclassé. Avoir peur, c'est fondamentalement un rapport à l'*avenir*. [...] La peur du déclassement est une réalité bien plus universelle, permanente et mobilisatrice que le déclassement lui-même. Peur de perdre son statut pour les plus anciens, peur de ne jamais parvenir à en acquérir un pour les plus jeunes. Le déclassement fait d'autant plus peur que ses conséquences sont profondes et difficilement réversibles. C'est la raison pour laquelle la peur du déclassement augmente partout dans le monde en période de récession, spécialement dans les milieux sociaux les plus favorisés, ceux qui « tombent » du plus haut en cas de déclassement effectif. C'est aussi la raison pour laquelle la peur du déclassement est d'autant plus forte que la réglementation nationale protège les emplois existants. De fait, ce sont dans ces pays à forte protection des emplois que les durées de chômage sont les plus longues et que les emplois stables perdus sont les plus difficiles à retrouver.

Éric Maurin, « La peur du déclassement, ciment de l'ordre social ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 7, n°1, 2010.

À savoir

Charles Anderson constate en 1961, qu'un individu détenant un diplôme supérieur à celui de son père n'occupe pas toujours une position sociale plus élevée. Cela peut se traduire par une surqualification par rapport à l'emploi occupé. Plusieurs sociologues, comme Raymond Boudon, ont tenté d'apporter une réponse à ce « **paradoxe d'Anderson** » en expliquant la dévalorisation des diplômes sur le marché du travail par le décalage entre la forte croissance du nombre de diplômés et l'augmentation plus faible du nombre de positions sociales correspondant à ces niveaux de qualification.

Faire le point

Definissez ces différents types de déclassement :

1. déclassement intergénérationnel ou social
2. déclassement intragénérationnel
3. déclassement scolaire
4. sentiment de déclassement ou déclassement subjectif.

Vers le bac

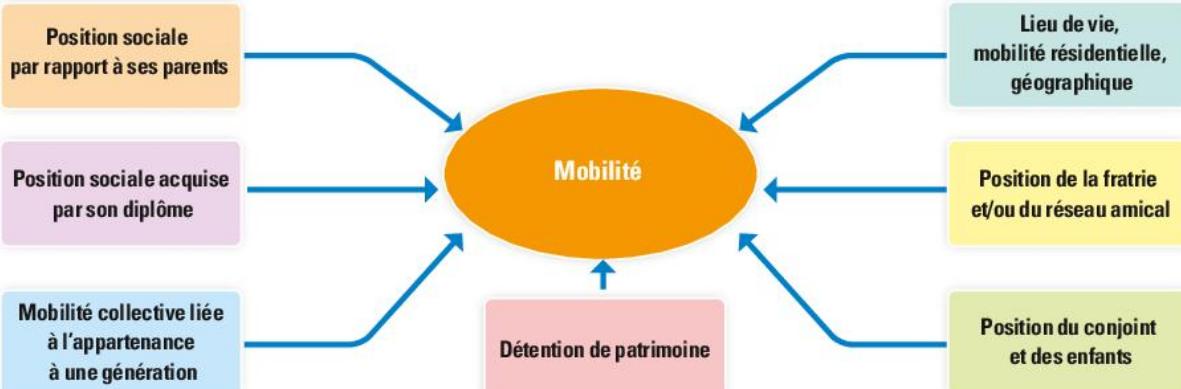
ORAL Présentez les arguments pour répondre au sujet suivant : « Le déclassement est-il une réalité ? ».

- Comprendre.** Pourquoi Éric Maurin parle-t-il de « peur du déclassement » plutôt que de déclassement ?
- Analysier.** Quelles catégories sociales sont les plus susceptibles de vivre dans la peur du déclassement ? Pourquoi ?
- Expliquer.** Analysez la phrase soulignée. En quoi le contexte économique fait appréhender une situation de déclassement au cours de la carrière (déclassement intragénérationnel) ?

B Les parcours de mobilité au-delà des tables de mobilité

1 Réagir

La mobilité dépend-elle seulement de l'origine sociale et de la position sociale ?



2 Observer les mobilités en train de se faire par des études qualitatives

DOC FONDAMENTAL

Les statistiques [...] se présentent sous la forme de tables de mobilité croisant les professions et catégories socioprofessionnelles des parents et celles de leurs enfants. On oublie parfois que ces positions, appelées respectivement « origines » et « destinées », sont généralement enregistrées par l'Insee à partir de l'âge de 40 ans, seuil usuel en France [...]. Dès lors, toutes les étapes qui précèdent ce seuil sont, au mieux, réduites à quelques données sommaires, au pire exclues des statistiques.

Observer des mobilités sociales en train de se faire permet, *a contrario*, de croiser finement ces temporalités. Ce faisant, on peut mieux cerner les influences, directes ou à plus long terme, des ruptures et des tournants biographiques à travers lesquels s'opèrent des placements, des déplacements et des remplacements sociaux qui ne seront pas tous comptabilisés comme tels dans les grandes enquêtes quantitatives. [...] L'immersion sur le terrain est dès lors indispensable pour obtenir des descriptions incarnées et situées des déplacements d'une « région » du « monde social » à l'autre. À condition, bien sûr, d'enquêter sur la longue durée au sein de milieux d'interconnaissance locaux, pour restituer par l'observation *in situ* toute l'épaisseur des mobilités sociales en train de se faire, au lieu de collecter des récits hétérogènes auprès d'individus interchangeables, coupés de leur sociabilité quotidienne pour « illustrer » un raisonnement théorique général.

Julie Pagis, Paul Pasquali, « Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques », *Politix*, vol. 114, n°2, 2016.



- 1 Lire.** À quelle lacune des tables de mobilité les auteurs de ce texte se proposent de remédier ?
- 2 Comprendre.** Expliquez l'expression « mobilité en train de se faire » utilisée par les auteurs.
- 3 Analyser.** Pourquoi les auteurs proposent-ils de prendre en compte les « milieux d'interconnaissance locaux » des personnes en situation de mobilité ? Que sont-ils censés permettre ?

3 Vivre et faire exister au quotidien son ascension sociale : l'exemple des agents immobiliers



L'agent immobilier doit posséder une culture de l'aplomb, *Le Monde*.

Les déplacements ascensionnels par la voie économique se manifestent d'abord dans des pratiques de consommation. L'argent gagné dans le métier constitue, pour les agents immobiliers issus de milieux modestes, une ouverture des possibles et leur confère un sentiment de liberté. Ces agents utilisent souvent, au moins dans un premier temps, l'argent gagné pour combler ce qui fut, pour eux et pour leurs proches, un manque. [...] Des agents immobiliers en ascension intergénérationnelle s'attachent à des marques de statut permettant de cristalliser, de manière plus ou moins durable, une réussite souvent menacée. Ils font preuve d'une certaine distinction, qui se manifeste notamment dans leurs pratiques de consommation [...] : des agents immobiliers s'efforcent,

par l'intermédiaire de dépenses, de conquérir la position qu'ils désireraient atteindre. [...] Les agents immobiliers en ascension, en particulier [...] disent apprécier plus qu'auparavant les « belles choses », le « luxe », ce qui est « classe », « chic » [...]. Ces goûts se manifestent également dans la consommation, parfois très régulière, de champagne, de « bons » vins, dans l'achat de « belles » voitures, dans la fréquentation de restaurants étoilés, de relais-châteaux, d'hôtels de luxe, comme dans leurs vêtements, leurs chaussures, leurs montres, leurs sacs, leurs lunettes, leurs bijoux.

Lise Bernard, « Des ascensions sociales par un métier commercial. Le cas des agents immobiliers », *Politix*, vol. 114, n°2, 2016.

1 Lire. Expliquez la phrase soulignée.

2 Expliquer. Dans quelle mesure les pratiques de consommation fonctionnent-elles comme des indices de la mobilité « en train de se faire » chez ces enquêtés ?

3 Illustrer. Quelles autres pratiques ou consommations pourraient servir à ces individus pour faire exister aux yeux des autres leur réussite sociale ?

4 Des expériences de déclassement plurielles

Pour un certain nombre d'individus tout d'abord, l'expérience du déclassement se traduit par la mobilisation d'une identité collective, celle de l'appartenance à une « génération sacrifiée », victime de la crise économique. Ces déclassés mobilisent un discours « savant », émaillé des arguments fournis par les travaux d'économistes et de sociologues, pour expliquer leur trajectoire. La mobilisation d'une identité collective ne signifie toutefois pas que l'expérience de la mobilité descendante va de soi. Au contraire, cette dernière apparaît comme d'autant plus injuste à leurs yeux qu'elle est paradoxale : bien que plus diplômés que leurs parents, ils connaissent une moindre réussite sociale ! Ces déclassés appartiennent en majorité à des lignées où la position de cadre est récente : issus de milieux modestes, leurs pères ont souvent accédé à un emploi de cadre par promotion en cours de carrière, malgré un faible niveau initial de diplôme. Pour leurs enfants, la poursuite d'études plus longues répondait à un projet familial dont l'objectif était clair : la réussite sociale et donc le maintien de la position de cadre nouvellement acquise. [...] Pour d'autres déclassés en revanche,

l'expérience de la mobilité descendante s'effectue sur le mode de l'échec personnel. Dans ce cas, les déclassés se vivent comme les principaux responsables de leur trajectoire. Nés et socialisés dans des milieux riches en capitaux économiques et culturels, issus de lignées où la position de cadre est anciennement ancrée, le maintien de la position des parents allait de soi : des études moyennes l'ont rendu impossible. Leur niveau d'étude n'est pas inférieur à ceux qui vivent leur déclassement sur le mode générationnel, mais là où un diplôme de niveau bac +2 constituait une promesse de réussite sociale pour ces derniers, il est ici synonyme d'échec. Le sentiment d'être le maillon qui vient briser l'histoire de la lignée est alors fort et il amène les individus à de multiples remises en cause, liées à une difficulté à trouver sa place au sein de la famille et, plus largement, au sein de la société. Dès lors, la tentation du retrait et du repli sur soi est réelle.

Entretien avec Camille Peugny, « L'expérience du déclassement », *Agora débats/jeunesses*, vol. 49, n°3, 2008.

1 Décrire. Comment certains déclassés scolaires mobilisent-ils une « identité collective » pour expliquer leur déclassement ?

2 Comprendre. Quelles sont les caractéristiques sociales des déclassés qui vivent leur expérience comme une responsabilité individuelle ?

3 Analyser. Comment expliquer ces deux expériences distinctes du déclassement ?

Faire le point

Présentez les méthodes possibles pour étudier les parcours de mobilité et déduisez pourquoi la sociologue Florence Weber parle « d'ethnographie armée par les statistiques » (*Revue Enquête*, 1995).

Vers le bac

EC Partie 1. Rappelez les limites des tables de mobilité auxquelles des méthodes qualitatives permettent de répondre.

Activité 1

Analyser et synthétiser des documents

Notions:
Classes sociales, mobilité sociale

La fratrie Belhoumi

Doc Origine sociale des parents et destins sociaux de la fratrie

Le père de la famille Belhoumi, né en 1942, a grandi dans une famille de petits paysans très pauvres habitant un village reculé de l'Ouest algérien, Mostaganem [...]. Il est allé par intermittence à l'école primaire, quand il n'était pas pris par les travaux à la campagne. [...] Après son mariage (1969) et la naissance de son premier enfant (1970), il décroche un visa de travail en France. [...] Il vit de petits boulots dans le BTP, peine à obtenir un logement [...].

Mme B., née en 1952, âgée de dix ans de moins que son mari, est née et a grandi à Mostaganem : elle a pu poursuivre ses études jusqu'au collège [...]. Comme elle est en partie le produit du système scolaire français (l'enseignement en Algérie est arabisé à partir de 1969), elle comprend bien le français, le parle très correctement, non sans en retirer d'ailleurs une certaine fierté. [...] Elle a été adoptée à l'âge de quatre ans par une voisine de ses parents. Celle-ci

« travaillait chez les colons », avait déjà deux enfants. [...] Élevée comme enfant unique par cette femme (qu'elle a considérée longtemps comme sa « vraie » mère), [elle] a pu, de ce fait, être scolarisée dans de bonnes conditions, poursuivre des études au collège, ce qui était loin d'être la norme pour des femmes de sa génération dans l'Algérie des années 1960. Sa vie change, son destin finit même par basculer lorsque sa mère « adoptive » décède brutalement – elle a alors 14 ans – puisqu'elle doit alors regagner aussitôt le domicile familial. [...] Elle se marie à 17 ans avec monsieur B. [...] C'est à la naissance de leur troisième enfant (Rachid) [que monsieur B] accepte de faire venir en France toute la famille.

Stéphane Beaud, « Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », *Idées économiques et sociales*, vol. 175, n°1, 2014.

Destins sociaux comparés des huit frères et sœurs de la fratrie

	Samira	Leila	Rachid	Azzedine	Mounir	Dalila	Amel	Nadia
Année de naissance	1970 (Algérie)	1973 (Algérie)	1975 (Algérie)	1979 (France)	1981 (France)	1983 (France)	1984 (France)	1986 (France)
Diplômes	Bac ES (1989), diplôme d'infirmière (1992), master 2 ingénierie formation (2012)	Bas ES (1992), DUT carrières sociales, maîtrise sc. de l'éducation (1997), master 2 ingénierie insertion (2004)	Arrêt des études en fin 5 ^e	BEP industrie	Bac pro	Bac STT (technologique) (2002), diplôme d'infirmière (2010)	Bac STT (2003), Deug sc. humaines (2006), diplôme assistante sociale (2010)	Bac L (2005), Deug sociologie, licence professionnelle ressources humaines (2008)
Carrière professionnelle	Infirmière (1992-2000), cadre infirmier (2001-2012)	Bureau Information jeunesse (1997), mission locale (cadre depuis 2008)	Petits boulots, vendeur (commerce), responsable vente depuis 2010, formation éducateur PJJ	Chauffeur de bus (RATP) depuis 2006	Intérimaire (ouvrier), vendeur, représentant de commerce, licencié économique en mai 2013	Aide-soignante (2004-2008), infirmière depuis 2010	Assistante sociale, aide sociale à l'enfance (Seine-Saint-Denis) depuis sept. 2010	Conseillère Pôle emploi depuis 2010

Stéphane Beaud, « Les trois sœurs et le sociologue. Notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », *Idées économiques et sociales*, vol. 175, n°1, 2014.

Étape 1 Analyser les documents

- Retrouvez dans le texte les professions du père et de la mère, ainsi que celles de leurs propres parents. Présentez les principales étapes du parcours migratoire du couple Belhoumi.
- Quel est le rapport avec l'institution scolaire des deux parents Belhoumi ?
- Comparez les destins scolaires et professionnels des filles et des garçons de la fratrie et associez chacun d'eux à une PCS.

- Classez entre eux les membres de la fratrie en fonction des mobilités sociales qu'ils réalisent par rapport à leurs parents. Vous distinguerez ensuite les trajets de mobilité selon qu'ils sont courts ou longs, ainsi que les cas de mobilité intragénérationnelle.

Étape 2 Vers le bac

Une même origine sociale suffit-elle à expliquer les trajectoires de mobilité des individus ?

Activité 2

→ Mener une enquête ethnographique et analyser des extraits d'entretiens

Notions:

Mobilité sociale intergénérationnelle, mener une enquête sociologique

Enquête sur la perception de la mobilité intergénérationnelle



Depuis quelques années, un nouvel enjeu est apparu dans la littérature sociologique sur la mobilité sociale, celui de mieux comprendre la perception qu'ont les individus de leurs déplacements dans l'espace social, souvent appelée mobilité « subjective ». Dans les enquêtes statistiques, il est notamment demandé aux enquêtés d'évaluer leur situation socioprofessionnelle actuelle ou leur réussite sociale par rapport à celle de leurs parents, voire celle de leurs grands-parents. Sur le modèle de ces enquêtes, l'objectif est ici de **mener une enquête sur la perception de la mobilité sociale et de questionner les critères subjectifs que les enquêtés retiennent pour établir cette mesure**. L'enquête de terrain pourra prendre la forme suivante.

Étape 1 ▶ Réaliser une enquête de terrain

Chaque enquêteur/élève posera un ensemble de questions à deux ou trois personnes en veillant à enregistrer les réponses et à bien écouter sans orienter le témoignage. Ces personnes doivent être âgées de plus de 40 ans.

Question 1: Selon vous, dans quelle mesure la réussite des gens dépend-t-elle de leur origine sociale ? Donnez votre réponse sur une échelle de 1 à 10.

Question 2: Si vous deviez comparer votre situation actuelle à celle de vos parents au même âge, diriez-vous que vous êtes dans une situation meilleure, similaire ou moins bonne ?

Question 3: Pourriez-vous m'expliquer les raisons qui vous poussent à considérer que votre situation est [reprise du choix de l'enquêté à la question 2] ?

Questions 4-5: Pourriez-vous m'indiquer votre profession en étant le plus précis possible ? Celle de votre conjoint(e) ? Avez-vous des enfants ? Si oui, quel âge ont-ils et que font-ils ? [Si les enfants sont en âge d'être en emploi, demandez les professions des enfants de l'enquête.]

Question 6: Pourriez-vous m'indiquer la profession de vos parents ?

2 La première question posée permet de mesurer la perception de la société française sur le plan des possibilités offertes à chacun de connaître une mobilité sociale. Chaque enquêteur cherchera à comparer les réponses obtenues à la question 1. On pourra aussi s'intéresser au lexique ou aux registres de langue utilisés et classer les réponses selon que les enquêtés se rapportent à leur niveau de vie, à l'épanouissement personnel, à la qualité de vie ou à leurs connaissances pour évaluer leur situation.

3 Une fois les groupes de critères de mobilité subjective délimités, il est intéressant de connaître leur répartition à l'intérieur de l'échantillon de personnes interviewées. Pour cela, il importe de mettre en commun le travail de chaque élève et de bien dégager les mots-clés qu'utilisent les personnes interrogées pour qualifier leur mobilité. Distinguez les critères qui relèvent plutôt de leur perception subjective et ceux qui donnent une mesure plus objective.

Étape 3 ▶ Vers le bac

1 ÉCRIT Rédigez un paragraphe pour expliquer la façon dont les personnes interrogées mesurent la mobilité sociale (choix des critères) et la ressentent.

2 ORAL Préparez un exposé de 5 min sans support écrit pour expliquer pourquoi il peut y avoir ou non une perception subjective de la mobilité sociale différente de la mobilité observée.

3 ORAL Préparez un exposé de 5 min avec un support de diaporama afin de répondre à la question : « Pourquoi les Français ont-ils une vision pessimiste de leur avenir ? ». Vous travaillerez à partir des enquêtes internationales sur le sentiment du bonheur, la perception de la mobilité sociale et de l'avenir, et formulerez des hypothèses explicatives. ➔ **Fiche méthode 11**

Étape 2 ▶ Analyser les réponses

1 Chaque enquêteur transcrira les réponses enregistrées en veillant à respecter scrupuleusement les formulations des enquêtés et prendra en note toutes les informations non verbales (sourires, soupirs, commentaires éventuels) des enquêtés.

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

L'essentiel en 5 points

La mobilité sociale est définie comme tout déplacement de position d'un individu ou de groupes d'individus, inter- ou intragénérationnel, au sein d'une structure sociale en mouvement.

La mobilité structurelle est le changement de position sociale qui est dû aux changements des structures économiques et sociales. Elle représente une part importante de la mobilité.

Une société présente une **fluidité sociale** si les chances d'occuper une position sociale déterminée sont les mêmes quelle que soit l'origine sociale des individus.

Les parcours de mobilité sociale sont caractérisés par des trajectoires de mobilité plus fréquentes que les situations de **reproduction sociale**, par des parcours plus souvent courts que longs et plus souvent ascendants que descendants.

Le **déclassement** consiste en une perte de statut social, que ce soit celui de son milieu d'origine, celui que l'on avait atteint ou que laissait espérer le diplôme obtenu. Il se traduit par une dégradation des perspectives de mobilité sociale.

1 Définir et mesurer la mobilité

a. La mobilité : un terme polysémique

DOSSIER 1 A

► On appelle **mobilité sociale** tout déplacement de position d'un individu ou de groupes d'individus au sein d'une structure sociale. Elle peut être **intragénérationnelle** ou **intergénérationnelle**.

► La mobilité sociale se distingue de la **mobilité géographique** (même si elle peut être liée à la mobilité sociale) et de la **mobilité professionnelle**, qui peut entraîner un changement d'entreprise ou d'employeur sans que cela ne modifie le statut social.

b. Mesurer la mobilité par les tables de mobilité sociale

DOSSIER 1 B

► Les **tables de mobilité** croisent la position et l'origine sociale des individus.

► La **table de destinée** représente ce que deviennent 100 fils (ou filles) issus d'une PCS considérée comparativement à ce que faisaient leurs pères. La **table de recrutement** représente ce que faisaient les pères de 100 individus qui occupent une position sociale donnée.

► La diagonale de ces tables mesure la **reproduction sociale**, les chiffres extérieurs à la diagonale traduisant les flux de **mobilité ascendante** (promotion sociale) ou **descendante** (démotion sociale), de **mobilité des statuts** (salarié/indépendant) ou de **mobilité horizontale** (changement de position avec maintien du statut). Les parcours de mobilité apparaissent souvent courts (mobilité de proximité).

c. Les principales limites des tables de mobilité

DOSSIER 1 C

► Dans les tables de mobilité, la **profession** est retenue comme le critère pour positionner les individus dans la structure sociale. La construction des tables repose sur des conventions statistiques, comme l'usage des PCS agrégées qui sous-estiment les petits parcours de mobilité (pourtant les plus nombreux).

► Pendant longtemps, seule la **profession du père** était utilisée pour mesurer la progression sociale des fils et des filles. Or, depuis 1960, l'activité professionnelle salariée des femmes a rendu nécessaire la prise en compte des femmes dans les tables de mobilité.

► Enfin, les tables de mobilité ne donnent pas à voir la perception qu'ont les individus de leur réussite sociale ou de leur place dans l'échelle des positions.

2 La mobilité sociale évolue dans le temps et l'espace

a. Des tables de mobilité pour décrire les parcours de mobilité

DOSSIER 2 A

► Les tables de mobilité permettent de mettre en évidence les situations d'**immobilité sociale** entre parents et enfants, ce qui se lit sur la diagonale.

Mots-clés

La **mobilité intergénérationnelle** évalue les déplacements sociaux de l'individu par rapport à la position socioprofessionnelle de son père ou de sa mère. La **mobilité intragénérationnelle** mesure la mobilité de l'individu au cours de son parcours.

Les **tables de mobilité** sont des tableaux statistiques qui croisent des données sur la situation sociale (ou professionnelle, etc.) à deux dates différentes pour une même personne ou un père et son fils (une mère et sa fille).

On nomme **mobilité sociale structurelle** les déplacements qui sont la conséquence de la transformation de la structure sociale.

La **fluidité sociale** mesure la force du lien entre origine et position sociales, indépendamment des changements structurels.

Les **odds ratio** (ou rapport des chances relatives) expriment l'avantage (ou le handicap) dont disposent les individus d'une première origine sociale, par rapport à ceux d'une seconde, pour atteindre (ou éviter) l'une plutôt que l'autre des deux catégories de destination.

Le **déclassement** est un processus qui conduit une personne à un statut social inférieur. Le **déclassement intergénérationnel ou social** est le fait pour un enfant d'occuper une position sociale de niveau inférieur à celle de ses parents au même âge. On parle alors de mobilité sociale «descendante». Le **déclassement intragénérationnel** est le fait pour une personne d'occuper une position sociale de niveau inférieur à la fin de sa vie active à celle qu'elle occupait auparavant. C'est souvent la conséquence d'une période de chômage ou d'arrêt d'activité. Le **déclassement scolaire** renvoie à la situation où un individu occupe une position sociale inférieure à ce que laissait espérer son diplôme. Le déclassement peut encore être **subjectif** (décalage entre la position objective et celle perçue) ou **générationnel** du fait d'évolutions structurelles.

► Les trajectoires de mobilité ascendante l'emportent sur celle de mobilité descendante mais elles sont plus fréquentes pour les hommes que pour les femmes par rapport à leur père. Au contraire, la mobilité des femmes est plus souvent ascendante par rapport à leur mère, du fait de leur qualification croissante.

b. Distinguer la mobilité observée et la fluidité sociale DOSSIER 2 B

► Les Trente Glorieuses ont généré des mouvements entre groupes sociaux qui se traduisent par de la **mobilité structurelle**: l'aspiration vers le haut de la structure sociale (plus d'emplois de cadres et de professions intermédiaires, déclin de l'agriculture), l'entrée des femmes et des immigrés sur le marché du travail (qui favorise la mobilité des hommes), les différentiels de fécondité selon la PCS.

► La **mobilité observée** se lit à partir des tables de mobilité à travers les **taux absolus de mobilité**. En France, les sociologues de la mobilité sociale avaient pour habitude de retrancher la mobilité structurelle de la mobilité observée. Cela permettait de calculer la **mobilité nette**. Plus celle-ci est élevée plus la société permet des changements de position et donc une égalité des chances.

► Aujourd'hui, l'analyse en termes de la **fluidité sociale** est privilégiée. Cet instrument permet par exemple de mesurer si les chances d'un ouvrier de devenir cadre sont plus grandes en 2019 qu'elles ne l'étaient en 2003 ou en 1973. Elle s'exprime par des **odds ratios**. Un progrès de la fluidité sociale signifie que les inégalités sociales d'accès aux différentes positions sociales se réduisent.

3 Comprendre la complexité des trajectoires au cours de son parcours

a. Comprendre le déclassement DOSSIER 3 A

► Malgré une démocratisation de la scolarité, la dégradation de la situation économique a ralenti les processus de mobilité ascendante alors que la mobilité structurelle s'affaiblit par rapport aux Trente Glorieuses.

► Le **déclassement**, qui mesure une perte de statut social, est une trajectoire plus fréquente. Il atteste de la dégradation généralisée des perspectives de mobilité sociale ascendante pour les individus nés au tournant des années 1960. Il s'agit d'un **déclassement générationnel**. Ses facteurs sont multiples et largement entremêlés. Les générations nées à partir de la fin des années cinquante se heurtent à une dévalorisation des titres scolaires, comme le souligne le « paradoxe d'Anderson » (**déclassement scolaire**), et à un marché du travail marqué par l'installation sur la durée d'un chômage de masse qui peut conduire à une dégradation de la situation professionnelle (**déclassement intragénérationnel**).

► Un débat anime les sociologues pour distinguer le déclassement objectif et **subjectif** qui est la peur de perdre ce statut ou de ne pas pouvoir l'acquérir.

b. Les parcours de mobilité au-delà des tables de mobilité DOSSIER 3 B

► Dans les chances d'ascension sociale, les sociologues montrent le rôle de l'école mais aussi des **configurations familiales** qui participent à la mobilisation des ressources économiques, culturelles et sociales favorables à la réussite scolaire et professionnelle.

► La mobilité sociale ne se mesure pas uniquement à une position professionnelle atteinte. Elle se donne à voir dans des pratiques et des consommations qui actualisent la réussite sociale ou au contraire des pratiques qui s'efforcent de maintenir des pratiques malgré le déclassement. Au-delà des tables de mobilité, il faut donc recourir à des **enquêtes qualitatives** par entretien pour prendre la mesure des mobilités en train de se faire.

► Les mobilités spatiales entérinent les parcours de mobilité sociale. L'accès à la petite propriété individuelle, le déménagement dans des zones urbaines ou péri-urbaines plus mixtes socialement peuvent représenter des occasions de rendre visible un parcours de mobilité sociale.

Ne pas confondre

■ Mobilité observée et fluidité sociale

La **mobilité observée** est celle des tables de mobilité (les taux absolus de mobilité), autrement dit, la mesure de la proportion des mobiles et des immobiles dans la société. La **fluidité sociale** (les taux relatifs de mobilité) renvoie à la force du lien entre origine et position sociales, indépendamment des changements structurels.

■ Mobilité intergénérationnelle et intragénérationnelle

Lorsqu'il s'agit de décrire et d'analyser la trajectoire d'individus, on parle de **mobilité intragénérationnelle**. On mesure les déplacements d'individus au cours de leur propre vie, sociale et/ou professionnelle. Mais, le plus souvent, les enquêtes portent sur les déplacements entre générations d'individus, autrement dit de père en fils (plus rarement de père en fille ou de mère en fils ou fille). On parle alors de **mobilité intergénérationnelle**.

Chiffres clés



En 2015, parmi les individus âgés de 35 à 39 ans, **35 %** reproduisent la position de leur père, **27 %** s'élèvent au-dessus d'elle et **23 %** connaissent un déclassement.



En 1977, les chances d'être cadre ou profession intellectuelle supérieure plutôt qu'ouvrier étaient **82 fois** plus fortes pour les fils de cadres ou professions intellectuelles supérieures que pour les fils d'ouvriers, contre **19 fois** en 2015.



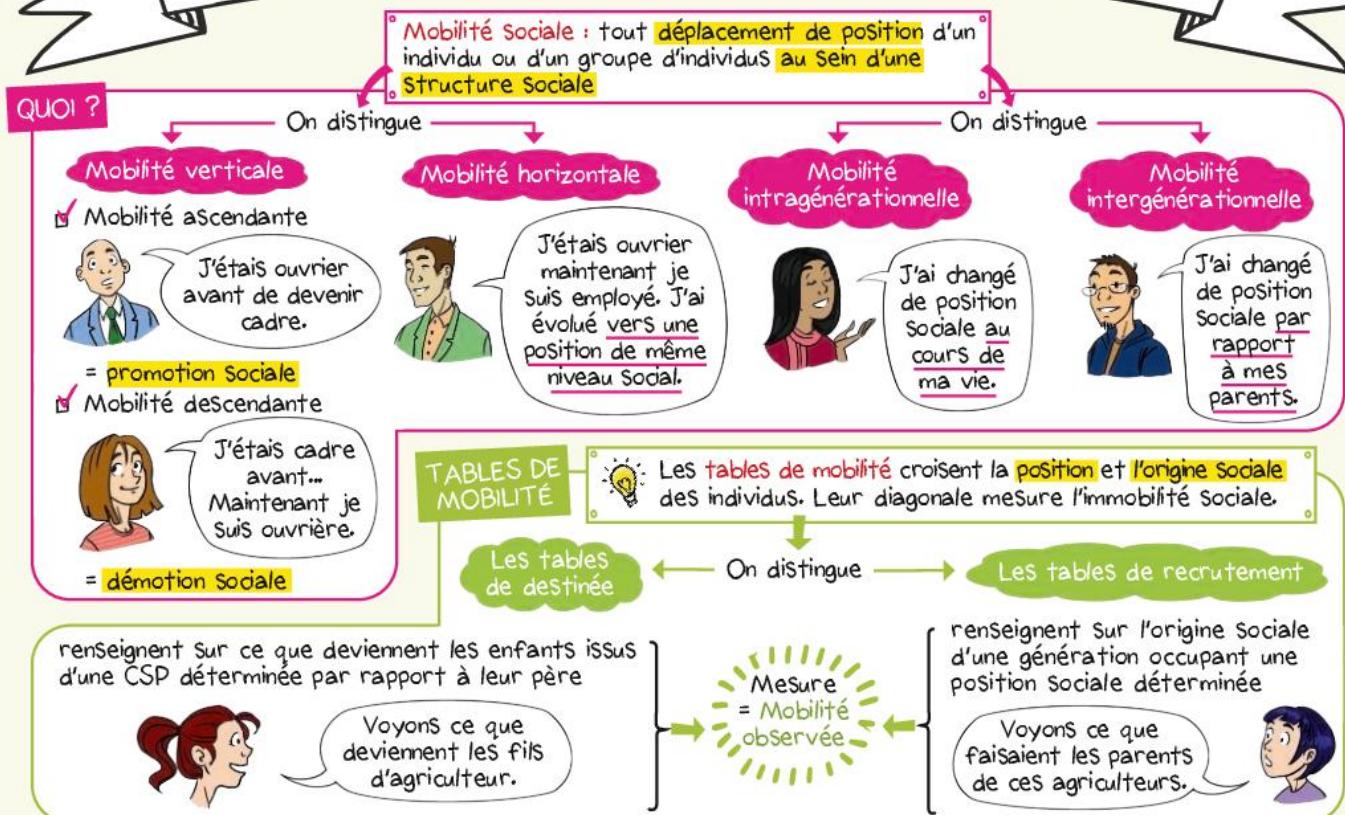
En 2003, comme en 1993 et 2015, **65 %** des hommes ne sont pas dans le même groupe social que leur père.



« La mobilité sociale est un des sujets des plus attrayants pour le public et des plus troublants pour le sociologue. »

Alfred Sauvy (1898-1990), économiste, démographe et sociologue français.

QUELS SONT LES CARACTÉRISTIQUES CONTEMPORAINES ET LES FACTEURS DE LA MOBILITÉ SOCIALE ?



LIMITES DE LA MOBILITÉ OBSERVÉE

La mobilité sociale structurelle est indue dans la mobilité observée

- Mobilité sociale structurelle : déplacement de la position sociale résultant de la transformation de la structure sociale (cf. Trente Glorieuses)

Si la mobilité structurelle est indue dans la mobilité observée...



...alors la mobilité observée ne permet pas de dissocier la mobilité mécanique de celle qui relève de l'égalité des chances.

Avant
Calcul de la mobilité nette

Solutions :

Aujourd'hui

Analyse en termes de fluidité sociale = odds ratios

La profession est le seul critère pour positionner les individus

- Les PCS agrégées sous-estiment les petits parcours de mobilité
- La mobilité sociale ne doit pas uniquement être mesurée à une position sociale atteinte



La mobilité sociale peut s'analyser sous l'angle de pratiques de consommation, etc.

Solution : Recours à des enquêtes qualitatives au-delà des tables de mobilité

La perception qu'ont les individus de leur réussite est ignorée

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ SOCIALE

Analyse des tables de mobilité

- Mise en évidence des situations d'immobilité sociale
- Les trajectoires de mobilité ascendante l'emportent sur celles de mobilité descendante

Début 2000 = dégradation de la situation économique

Ralentissement du processus de mobilité ascendante

Il faut distinguer déclassement objectif...



...et peur du déclassement.

C'est la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale !



Les enfants ont une situation plus difficile que celle de leurs parents

- = Déclassement intra- et intergénérationnel
- Il y a différentes causes :
 - Déclassement scolaire
 - Dégradation du marché du travail
 - Apparition du chômage longue durée de masse

1 Vérifier des affirmations

Vrai ou faux ?

- a. La mobilité géographique correspond à une mobilité professionnelle.
- b. La mobilité horizontale peut être intragénérationnelle et intergénérationnelle.
- c. Une mobilité verticale peut être ascendante ou descendante.
- d. L'immobilité sociale d'un fils par rapport à son père est une mesure de la mobilité intergénérationnelle.
- e. Les parcours de mobilité sont le plus souvent courts (on parle de mobilité de proximité) entre PCS proches.
- f. Une table des recrutements permet d'indiquer ce que deviennent les individus.
- g. Une table de destinée permet de connaître la répartition socioprofessionnelle des pères.
- h. La table de recrutement identifie les phénomènes d'autorecrutement et la table de destinée ceux de reproduction sociale.
- i. Les tables de mobilité sociale permettent d'appréhender la mobilité subjectivement vécue par les individus.
- j. Les tables de mobilité ne mesurent pas la mobilité des femmes par rapport à leur mère, par manque de données statistiques.

2 Définir les principales notions

Choisissez la ou les bonne(s) réponse(s).

1. La fluidité sociale:

- a. mesure la mobilité structurelle.
- b. est évaluée par les *odds ratios*, c'est-à-dire le taux de mobilité relatif ou pourcentage de chance de deux catégories d'accéder à une position.
- c. permet de mesurer le degré auquel les enfants de deux catégories différentes ont ou n'ont pas d'avantages et de handicaps relatifs à la naissance pour parvenir à une position donnée (par exemple cadre).

2. La mobilité observée:

- a. mesure un taux absolu de mobilité à partir des tables de mobilité.
- b. s'explique essentiellement par la mobilité structurelle, à savoir les changements de la structure sociale.
- c. permet de calculer la mobilité nette en retranchant la mobilité structurelle.

3. Le déclassement:

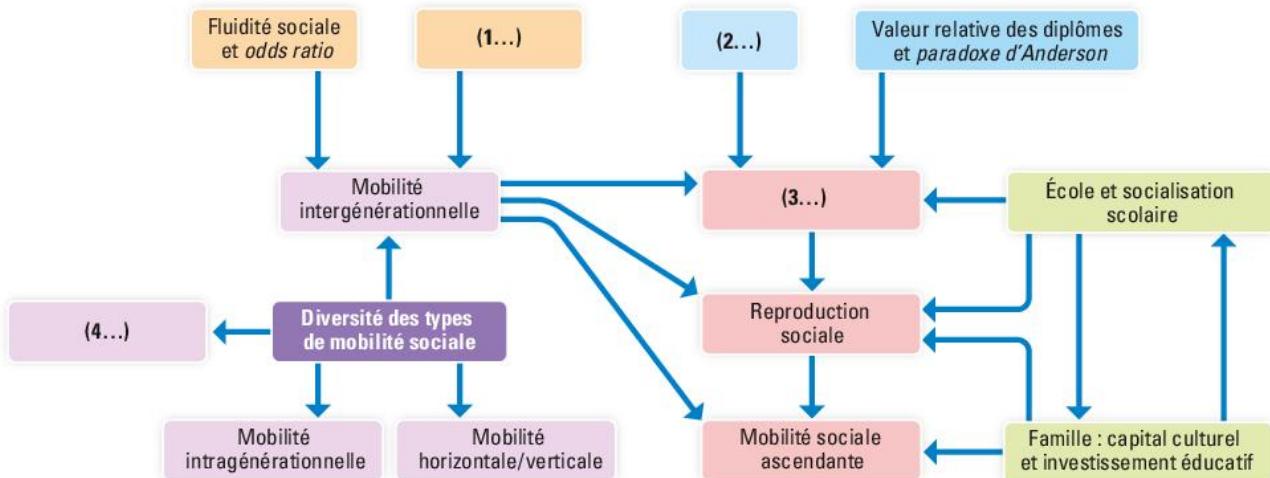
- a. est toujours individuel et jamais collectif.
- b. reflète strictement une mobilité (descendante) intergénérationnelle.
- c. peut être scolaire lorsque, à diplôme équivalent ou supérieur, un individu occupe une position sociale aussi ou moins élevée que celle de son père («paradoxe d'Anderson»).

3 Compléter un schéma

Complétez le schéma à l'aide des termes suivants :

- a. déclassement (mobilité sociale descendante)
- b. mobilité géographique
- c. sentiment de déclassement
- d. mobilité observée et taux absolus de mobilité (tables de mobilité)

Composantes et facteurs de la mobilité



Mobiliser ses connaissances

4 Compléter un tableau de synthèse du cours

Associez chacun des arguments suivants à une case numérotée du tableau ci-dessous.

a. La mobilité observée peut augmenter sans que la fluidité sociale augmente elle aussi. **b.** Le déclassement scolaire reflète la moindre rentabilité des diplômes des enfants par rapport à leurs parents («paradoxe d'Anderson») **c.** Mobilité de statut (salarié/indépendants). **d.** La mobilité des femmes

par rapport à leur mère est plus importante que par rapport à leur père **e.** La déclassement, comme la mobilité, peut se vivre différemment selon l'origine sociale des individus. **f.** Les tables de recrutement mesurent d'où viennent les fils de chaque PCS.

Formes et mesure de la mobilité sociale	Les évolutions de la mobilité sociale	La complexité des trajectoires de mobilité
1 Les diverses formes de la mobilité : <ul style="list-style-type: none">– mobilité professionnelle et géographique– mobilité sociale intragénérationnelle/intergénérationnelle– mobilité sociale verticale/horizontale	3 Les parcours de mobilité à partir des tables de mobilité <ul style="list-style-type: none">– La diagonale des tables de mobilité est importante, mais les parcours de mobilité sont plus nombreux que les situations de reproduction sociale.– Les parcours de mobilité ascendante sont plus nombreux que ceux de mobilité descendante.– Les parcours de mobilité courts (mobilité de proximité) sont plus nombreux que les parcours plus longs.	5 La menace du déclassement social <ul style="list-style-type: none">– Le déclassement intergénérationnel reflète la mobilité descendante des enfants par rapport aux parents.– Le déclassement intragénérationnel reflète les ruptures de parcours au cours d'un cycle de vie.
2 La mesure de la mobilité intergénérationnelle et ses limites <ul style="list-style-type: none">– Les tables de destinées mesurent le devenir des fils selon la PCS des pères.– Intérêt et limites des tables de mobilité : elles reposent sur des conventions statistiques, qui mesurent mal la dimension subjective de la mobilité, les parcours courts de mobilité...	4 Distinguer mobilité observée et fluidité sociale <ul style="list-style-type: none">– La mobilité observée est mesurée par le taux de mobilité (mobilité nette + structurelle).– La fluidité sociale est mesurée par les <i>odds ratios</i>.– Un progrès de la fluidité signifie que la force du lien statistique entre origines et destinées tend à s'affaiblir.	6 Saisir les parcours en dehors des tables de mobilité <ul style="list-style-type: none">– Les facteurs de la mobilité sont objectifs mais comprennent aussi de nombreuses composantes subjectives (lieu de résidence, position du conjoint, des enfants de la fratrie...).– Les enquêtes ethnographiques permettent de saisir les spécificités des parcours individuels.

5 Mobiliser ses connaissances

Retrouvez la définition exacte des termes suivants et illustrez chaque phénomène par un exemple concret ou virtuel :

1. mobilité observée **2.** fluidité sociale **3.** déclassement **4.** paradoxe d'Anderson

a. Elle exprime le pourcentage de personnes occupant une position sociale différente de leur père. Elle se mesure à partir des tables de mobilité par un taux absolu de mobilité. On parle aussi de mobilité brute (mobilité nette + mobilité structurelle).
b. Un individu détenant un diplôme supérieur à celui de son père n'occupe pas toujours une position sociale plus élevée.
c. Elle mesure le lien entre l'origine sociale et la position occupée

indépendamment des mutations de la structure sociale. Elle se mesure par le taux relatif de mobilité (*odds ratios*), à savoir le rapport des chances de deux catégories d'accéder à une position donnée.

d. Un individu ne maintient pas sa position sociale soit par rapport à ses parents, soit par rapport à son niveau de qualification au cours de son parcours professionnel.

6 Comprendre les intérêts et limites des tables de mobilité

Complétez le tableau avec les constats suivants, puis justifiez.

	Constat	Justification
Intérêts des tables de mobilité		
Limites des tables de mobilité		

a. La mobilité de proximité décrit les parcours de mobilité entre PCS proches dans la hiérarchie sociale. **b.** La reproduction sociale est mesurée par la diagonale des tables de destinées. **c.** L'origine sociale peut être plus significative que l'appartenance à une PCS. **d.** La mobilité sociale comprend une forte dimension subjective. **e.** La mobilité des femmes est appréhendée selon leur père et leur mère mais sa mesure comprend

d'importants effets de structure. **f.** Le prestige des professions peut varier d'une génération à l'autre, et les PCS ne mesurent pas les différences de prestige au sein d'un même groupe socioprofessionnel. **g.** La mobilité sociale se mesure seulement pour les hommes âgés de 35 à 59 ans. **h.** Les tables de mobilité reposent sur les PCS agrégées qui mesurent mal les petits parcours de mobilité.

7 Étudier un exemple fictif pour mesurer la fluidité sociale

Fils	Père		Total
	Cadre	Ouvrier	
Date T1			
Cadre	125	125	250
Ouvrier	75	675	750
Total	200	800	1000
Date T2			
Cadre	150	200	350
Ouvrier	50	600	650
Total	200	800	1000

Alexandra Raedecker, Cédric Passard et al., *La sociologie au capes de sciences économiques et sociales*, à partir de Louis-André Vallet, « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n°1, 1999.

1. Voici le calcul de la mobilité observée à partir des données du tableau. En T1, elle est égale à 20 % (soit $125+75/1000$), en T2, elle est égale à 25 % (soit $200+50/1000$). Comment évolue la mobilité observée ?

2. Calculez la fluidité sociale, c'est-à-dire la chance pour un fils de cadre de devenir cadre plutôt qu'ouvrier et, d'autre part, la chance pour un fils d'ouvrier de devenir cadre plutôt qu'ouvrier. La fluidité sociale a-t-elle augmenté entre les deux dates ?

3. Comparez l'évolution de la mobilité observée et l'évolution de la fluidité sociale. Peut-on dire que l'égalité des chances a augmenté ?

8 Relier des arguments et leur illustration

Associez chacun des arguments suivants à l'exemple qui l'illustre.

1. Les trajectoires de mobilité ascendante sont plus nombreuses que les trajectoires de mobilité descendante.

2. La diagonale des tables de mobilité mesure les phénomènes de reproduction sociale.

3. Selon Éric Maurin, la « peur du déclassement » est plus vive que le risque de déclassement.

a. Selon la table de destinées, 48,2 % des cadres ont un fils cadre et 46 % des ouvriers ont un fils ouvrier. Selon les tables de recrutement, 30,3 % des cadres ont un père cadre et 56,8 % des ouvriers ont un père ouvrier.

b. 60 % des Français pensent qu'ils pourraient un jour devenir sans domicile fixe, ce qui est une forme extrême de déclassement, qui reste improbable pour la plupart d'entre eux.

c. La part des trajectoires ascendantes est de 23,9 % en 2015 contre 21,7 % pour les trajectoires descendantes.

9 Distinguer les différentes catégories de déclassement

Reproduisez et complétez ce tableau en plaçant chacun des éléments suivants dans la bonne case.

Trouvez ensuite un exemple.

	Définition	Mesure	Exemple
Déclassement intergénérationnel			
Déclassement intragénérationnel			
Déclassement scolaire			
Déclassement subjectif			

a. À diplôme égal ou supérieur, les fils occupent une position inférieure aux pères du fait d'une moindre rentabilité des diplômes (« paradoxe d'Anderson »).

e. La position sociale des enfants par rapport au père mesurée par la PCS.

b. Il désigne la situation d'individus connaissant une réussite sociale moins favorable que leurs parents (« mobilité sociale descendante »).

f. La dégradation de la position d'un individu entre un temps t de sa carrière et un temps $t1$.

c. Il intervient au cours du cycle de vie d'un individu et notamment en cas de crise (perte d'emploi, appauvrissement monétaire...).

g. Sentiment de déclassement.

d. L'affaiblissement de la rentabilité des diplômes par rapport à la génération précédente.

h. Comparaison de la perception qu'à un individu de sa position sociale par rapport à celle de ses parents et de sa mobilité observée mesurée par les tables de mobilité.

Tout pour réviser

Le vocabulaire à maîtriser

Réalisez votre lexique pour ce chapitre à partir des mots-clés suivants.

- Mobilité sociale, verticale, horizontale, intergénérationnelle, intragénérationnelle, mobilité professionnelle et géographique ➔ **Dossier 1 A, p. 280**
- PCS, table de destinée, table de recrutement, immobilité sociale ou reproduction sociale ➔ **Dossier 1 B, p. 282**
- Mobilité objective/subjective, table de mobilité détaillée ➔ **Dossier 1 C, p. 284**
- Mobilité sociale ascendante, descendante, mobilité de statut ➔ **Dossier 2 A, p. 286**
- Mobilité observée, mobilité structurelle, mobilité nette, taux absolus de mobilité, fluidité sociale, *odds ratios* ➔ **Dossier 2 B, p. 288**
- Déclassement intergénérationnel, déclassement intragénérationnel, déclassement scolaire (« paradoxe d'Anderson »), déclassement subjectif ➔ **Dossier 3 A, p. 292**
- Méthode qualitative ➔ **Dossier 3 B, p. 294**

En seconde et première

- **Chapitre 6 (seconde)**: capital humain, inégalités
- **Chapitres 4 (seconde) et 5 (première)**: socialisation primaire, secondaire, différentielle

Ne pas confondre

Assurez-vous de bien maîtriser les phénomènes ou concepts suivants en vous entraînant à les distinguer.

- Mobilité intragénérationnelle ou intergénérationnelle
- Mobilité horizontale et mobilité verticale
- Table de destinée et table des recrutements
- Mobilité observée et fluidité sociale
- Mobilité mesurée ou objective et mobilité subjective
- Taux de mobilité relatif (*odd ratio*) ou taux de mobilité absolu
- Déclassement social et déclassement scolaire

Les schémas ou tableaux de synthèse à retenir

Synthétisez vos connaissances dans des schémas, notamment sur les thèmes de la liste suivante. Appuyez-vous sur ceux proposés dans les dossiers de ce chapitre.

- Les différents types de mobilité ➔ **Dossier 1 A, p. 280**
- Les facteurs influençant la mobilité objective et subjective ➔ **Dossier 3 B, p. 294**
- Composantes et facteurs de la mobilité ➔ **Mobiliser ses connaissances, p. 301**

Les mécanismes à comprendre

Assurez-vous que vous avez repéré les mécanismes à comprendre.

▪ Les effets de la modification de la structure sociale sur la mobilité observée

Une transformation de la structure sociale crée mécaniquement de la mobilité. La hausse générale du niveau des qualifications crée un phénomène d'aspiration des actifs vers le haut, renforcé par l'arrivée d'actifs moins qualifiés (femmes et immigrés) qui occupent les emplois moins prestigieux au profit de la mobilité des hommes. La baisse de la part de certaines PCS dans la population active induit une mobilité : quand, par exemple, la part des agriculteurs baisse, un certain nombre de fils d'agriculteurs trouvent un emploi dans une autre catégorie sociale. Cela est d'autant plus visible qu'il existe un différentiel de fécondité entre les groupes sociaux.

▪ La fluidité sociale n'évolue pas toujours dans le même sens que la mobilité observée

La mobilité observée recense tous les flux de mobilité que l'on peut saisir grâce aux tables de mobilité. La fluidité sociale essaie, elle, d'apprécier la mobilité en se demandant si le rapport des chances d'accéder à une position sociale, pour deux personnes issues de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) différentes, s'accroît ou se réduit. On peut en effet avoir de plus en plus de mobilité sans que l'égalité des chances (fluidité), mesurée par le rapport des chances relatif de deux catégories d'atteindre une position donnée, progresse pour autant.

Ainsi, en France, au fil du temps, on observe qu'un nombre croissant d'enfants d'ouvriers ou d'employés deviennent cadres ou professions libérales. La mobilité observée traduit alors une augmentation de la mobilité ascendante. Pour autant, il se peut que, dans le même temps, la part des enfants de cadres devenus cadres augmente encore plus fortement. Dans ce cas, l'écart des chances de devenir cadre selon que l'on est fils d'ouvrier ou fils de cadre s'accroîtrait. Une mobilité observée croissante ne signifie donc pas forcément une fluidité sociale plus grande.

Idées de sujets disciplinaires pour le Grand oral

- La fluidité sociale augmente-t-elle ?
- La mobilité sociale reflète-t-elle l'égalité des chances ?
- Comment la famille agit-elle sur la mobilité sociale des individus ?
- Quel est le rôle de l'école dans la mobilité sociale ?
- Le lieu de vie affecte-t-il les trajectoires de mobilité ?
- La mobilité sociale est-elle le résultat du mérite individuel ?

Idées de sujets interdisciplinaires pour le Grand oral

Avec les arts

- *Roadmovie* américain et mobilité sociale

Avec l'HGGSP

- Les baby-boomers: un exemple de mobilité collective
- Les géographies de la mobilité sociale
- La mobilité internationale des cadres des grandes entreprises est-elle un enjeu géopolitique ?
- Faut-il attirer des « cerveaux » ?
- Faut-il émigrer pour réussir dans les pays pauvres ?

Avec humanités, littérature et philosophie

- Les transfuges de classe dans la littérature
- La perception individuelle et collective du bonheur
- La mobilité sociale dans les romans naturalistes
- Ascension et déclin social des personnages des *Rougon-Macquart* de Zola
- Faut-il connaître une ascension sociale pour réussir sa vie ?
- Doit-on se libérer de l'obligation de réussite sociale ?

Avec langues, littératures et cultures étrangères

- Le « *Self-made-man* » américain: mythe ou réalité ?
- Perception et réalité sociale de la mobilité en France et aux États-Unis
- Émigration vers le nouveau monde et trajectoires de mobilité
- La mobilité sociale aux États-Unis est-elle plus forte qu'en France ?
- Peut-on comparer les mobilités sociales en France et au Royaume-Uni ?
- La mobilité sociale est-elle un moteur dans les romans américains ?

Avec la littérature, langues et cultures de l'antiquité

- La mobilité sociale des « affranchis » sous l'antiquité
- Mobilités sociales et géographiques des héros antiques

Avec les mathématiques

- La construction des indicateurs statistiques : l'exemple de la mobilité sociale
- Comment évoluent les chances de réussite à l'université des élèves d'origine populaire depuis 1960 ?

Les problématiques possibles pour la partie 3 de l'EC et la dissertation

- Quelles sont les multiples dimensions de la mobilité ? (pour la mobilité sociale, savoir distinguer la mobilité observée de la fluidité sociale)
- Quels sont les effets de l'évolution de la structure sociale sur la mobilité sociale ?
- Peut-on mesurer la mobilité sociale ?
- Le déclassement est-il une réalité ?

Sujets croisés avec le chapitre 7

- Dans quelle mesure l'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?
- Quel rôle la famille joue-t-elle dans la mobilité sociale ?
- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ?

CONSEIL

Pour chaque problématique, assurez-vous de maîtriser le vocabulaire, de rassembler des arguments et des auteurs pour être capable d'apporter une réponse organisée.

Pour en savoir plus

À lire

- Camille Peugny, *Le Destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil, 2013.
- *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale ?*, rapport de l'OCDE, juin 2018.
- Tristan Poullaouec, *Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières à l'école*, La Dispute, 2010.
- *Mobilités sociales*, Politix, n°114/2, 2016.



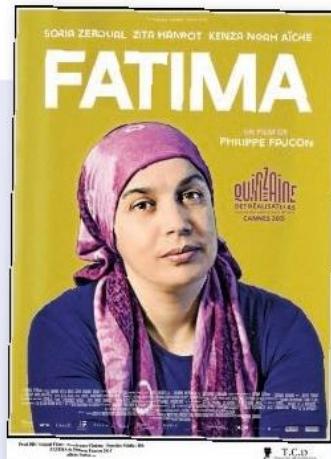
À voir

- *La peur du déclassement*, débat entre Éric Maurin et Louis Chauvel, La République des Idées.
- *La classe moyenne est-elle en cours de déclassement ?* LCI.
- *Le déclassement marginal ou central ? Débat Maurin/Chauvel(4)*, Dailymotion.



À écouter

- *Une étude pointe le déclassement des jeunes diplômés*, RTL.
- *Loin des villes, génération oubliée*, France info.



Film de Philippe Faucon, 2015.

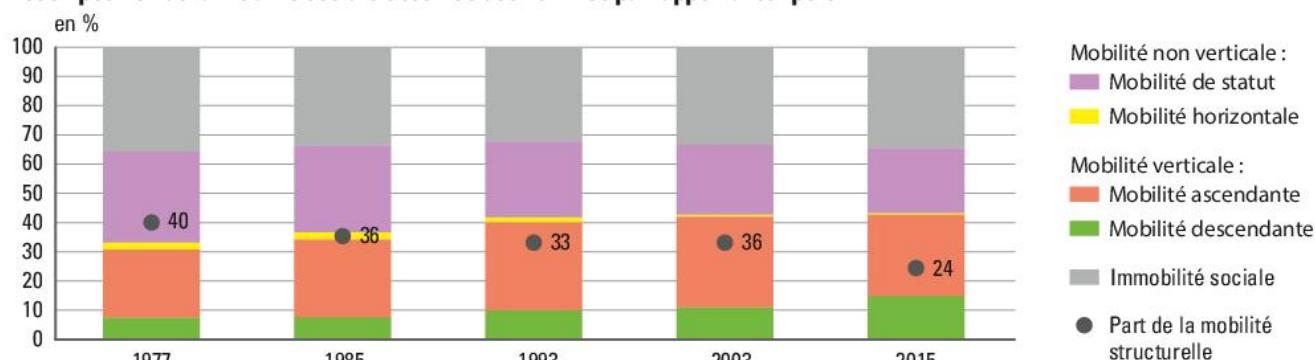
Épreuve composée

Partie 1 Mobilisation des connaissances (4 points)

Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intra-générationnelle.

Partie 2 Étude d'un document (6 points)

Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père en %



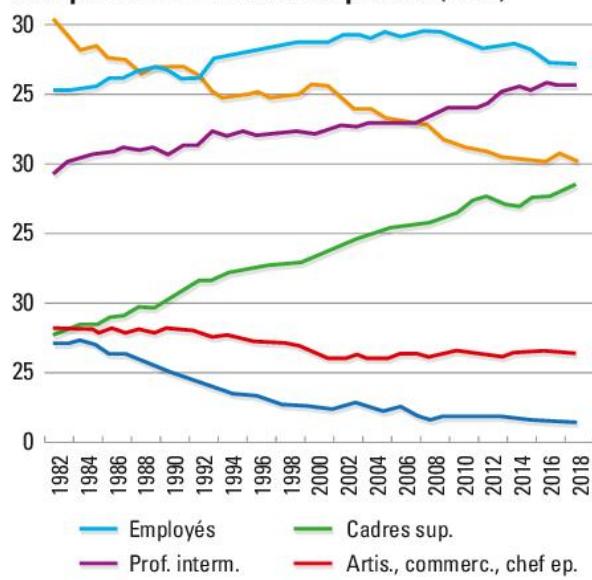
Marc Collet, Émilie Pénicaud, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première*, n° 1739, février 2019.

Partie 3 Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez les effets de l'évolution de la structure socioprofessionnelle sur la mobilité sociale.

Doc 1

Évolution de la part des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi total (en %)



Centre d'observation de la société, 2019.

Doc 2

Si la dégradation des perspectives de mobilité intergénérationnelle pour les cohortes nées au tournant des années 1960 est ainsi généralisée aux enfants de toutes les origines sociales, c'est en grande partie parce que ces générations font face à une évolution moins favorable de la structure sociale. [...]

En réalité, ce sont les effets de la crise économique qui s'installent dans les années 1970 qui expliquent la dynamique moins favorable de la structure sociale. [...] Les individus nés dans les années 1940 qui entrent sur le marché du travail alors que les Trente Glorieuses battent leur plein bénéficient d'une situation privilégiée [...]. Le taux de chômage est inférieur à 2 %. Il est de 8 % pour la génération 1959-1963 et de 10 % pour celle née entre 1964 et 1968. La dégradation généralisée des perspectives de mobilité sociale à laquelle sont confrontées les générations nées après les années 1940 s'explique en partie par la dynamique moins favorable de la structure sociale. Il est cependant paradoxal qu'elle se produise en dépit de l'élévation sensible du niveau d'éducation.

Camille Peugny, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, n° 410, 2007.

Exploiter un dossier documentaire et faire une analyse croisée de documents

Vous mobiliserez pour cet entraînement le document de la partie 2 et les deux documents de la partie 3 pour répondre au sujet.

Étape 1 Analyser le sujet

► Identifier et définir les mots-clés.

Il vous faut définir les termes structure socioprofessionnelle et mobilité sociale.

Conseil : Le sujet fait indirectement référence à la **mobilité structurelle**.

► Situer le sujet dans le temps (période concernée) et dans l'espace (pays concernés).

Conseil : Concentrez-vous ici sur la France et analysez bien l'évolution de la mobilité structurelle dans le temps. Celle-ci se réduit depuis les années 1970.

► Comprendre la nature du travail attendu.

Conseil : Vous êtes ici face à un plan analytique. Il vous faut trouver deux axes structurants. Il s'agit d'analyser les effets positifs de l'évolution de la structure socioprofessionnelle sur la mobilité sociale (I) et de montrer ensuite que le ralentissement de la mobilité structurelle limite les trajectoires de mobilité ascendante (II).

Étape 2 Extraire les informations

► Organiser votre travail d'exploitation des documents dans ce tableau pour dégager les idées principales, secondaires et les illustrer.

► Faite apparaître les oppositions et complémentarités entre documents.

N° du doc	Argument principal ayant un lien avec le sujet/arguments secondaires	Données, exemples à utiliser	Place dans le plan	Connaissances personnelles en lien avec les données (références théoriques, mécanismes, vocabulaire...)
Doc.1	<p>– Idée principale : La mobilité structurelle permet de mesurer les mouvements de mobilité sociale liés aux transformations de la structure sociale.</p> <p>Conseil : croiser ici les informations avec le document 2 pour bien montrer la nature des mutations de la structure sociale.</p> <p>– Idée secondaire : On observe un ralentissement de la mobilité structurelle depuis 1977.</p> <p>Conseil : reliez ce constat au document 3 qui présente les mutations du marché du travail.</p> <p>– Idée secondaire : Les trajectoires de mobilité ascendante sont toujours plus nombreuses que les trajectoires de mobilité descendante.</p>	<p>En 2015, 65 % des hommes français âgés de 35 à 59 ans, actifs ayant un emploi ou anciens actifs occupés, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, 24 % de cette mobilité observée est lié à l'évolution structurelle des emplois.</p> <p>À mobilité observée comparable, 40 % de la mobilité était structurelle en 1977 contre 24 % en 2015. En 2015, 28 % des hommes ont connu une trajectoire de mobilité ascendante soit un peu plus qu'en 1977.</p>	<p>I. Les mutations de la structure sociale ont un impact positif sur la mobilité sociale et favorisent l'égalité des chances.</p> <p>II. Les mutations de la structure professionnelle peuvent limiter les trajectoires de mobilité ascendante et favoriser le déclassement.</p>	<p>Bien distinguer la mobilité observée et la mobilité structurelle. Expliquer les différentes causes de la mobilité structurelle : tertiarisation et besoins croissants de main d'œuvre qualifiée, mais aussi féminisation de la population active qui favorise la mobilité sociale intra-générationnelle des hommes. Introduire la fluidité sociale. Lorsque la mobilité structurelle est ralentie, cela signifie que la mobilité sociale ascendante des uns implique plus souvent la mobilité descendante des autres. Cela entretient un sentiment de fragilité des trajectoires alimenté par un risque de déclassement scolaire (Paradoxe d'Anderson). Les trajectoires de mobilité ascendantes restent nombreuses mais moins importantes que pour les générations nées dans les années 1940 => Louis Chauvel, <i>Le destin des générations</i>, 2010. Cela s'explique notamment par la dégradation du marché du travail (hausse du chômage et de la précarité) dans un contexte de croissance ralentie. Pour autant le ralentissement de la mobilité structurelle n'est pas incompatible avec plus de fluidité sociale si le lien entre origine sociale et trajectoire est affaibli (plus d'égalité des chances à l'école et au cours de la trajectoire professionnelle).</p>

Procédez au même travail pour les documents 2 et 3.

Dissertation

Sujet : Quelle est la réalité sociale du déclassement ?

Doc 1

Contrairement à une idée véhiculée par les médias et largement partagée par l'opinion publique, on ne constate [...] aucun déclin significatif des classes moyennes en termes de revenu relatif. De même, les personnes « déclassées » socialement par rapport à leurs parents ne forment aujourd'hui encore, qu'une petite minorité des classes moyennes. Comme par le passé, elles restent beaucoup moins nombreuses que les personnes en ascension sociale par rapport à leurs parents. [...] Le déclassement reste une menace et une peur avant d'être une expérience effectivement subie. Les classes moyennes demeurent une zone de transit de l'espace social, beaucoup plus fréquemment traversée par des lignées en voie d'élévation sociale que par des familles affectées par un processus de régression sociale.

Éric Maurin, « La mobilité sociale des nouvelles classes moyennes », *Idées économiques et sociales*, n° 175, mars 2014.

Doc 2

Mobilité et immobilité intergénérationnelle des hommes

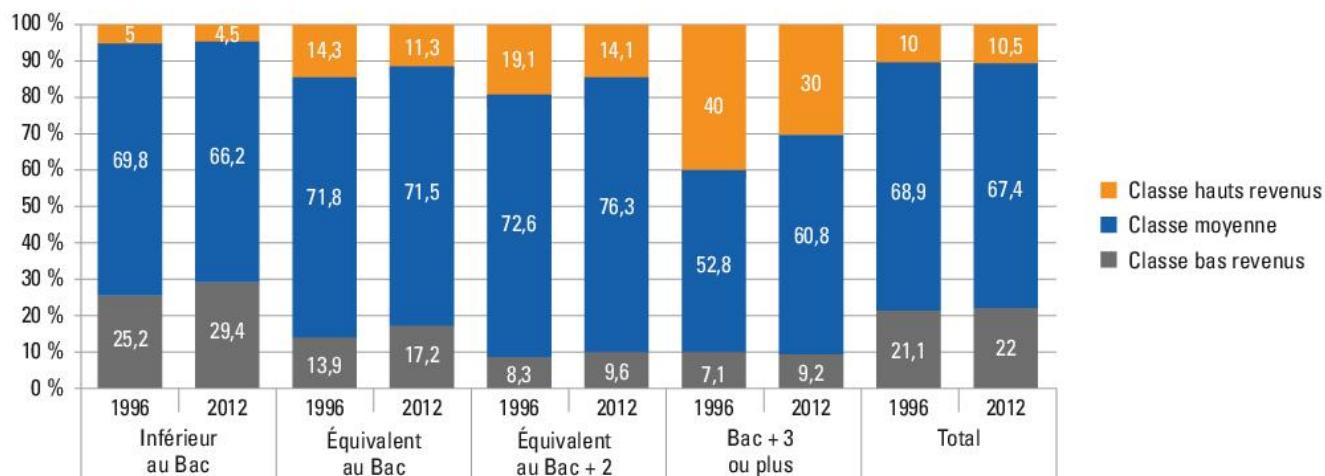
	1983	1988	1993	2003	2015
Immobiles (en %)	37	34	32	34	35
Mobilité de statut (en %)	33	31	28	25	22
Ascendants (en %)	23	29	30	30	27
Descendants (en %)	8	8	10	11	16
Ascendants / Descendants	2,8	3,6	3	2,7	1,6

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.

Insee Références, *La mobilité sociale des femmes et des hommes*, édition 2019.

Doc 3

Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du niveau d'éducation en France en 1996 et 2012



David Marguerit, « Classe moyenne : un américain sur deux, deux français sur trois », *La note d'analyse*, n° 41, France Stratégie, Février 2016.

Élaborer un plan

(Exemple rédigé)

I. Le déclassement, une réalité qui reflète les mutations de la structure économique et sociale

A. Un affaiblissement de la mobilité structurelle

1. Les mutations de la structure socioprofessionnelles limitées par la mobilité structurelle

Doc 2 Affaiblissement de la part des mobilités ascendantes. Puisqu'il y avait 2,8 mobiles ascendants pour un mobilisé descendant en 1983 contre 1,6 en 2015.

2. Un affaiblissement de la rentabilité des diplômes qui expose les individus à un risque de déclassement scolaire

Doc 3 Les chances d'appartenir à la classe supérieure (des hauts revenus) avec un diplôme à Bac +3 ou plus ont déclinées de 10 points de pourcentages entre 1996 et 2012. (Paradoxe d'Anderson)

B. Une fragilisation des trajectoires de mobilité du fait des évolutions du marché du travail

1. Un déclassement collectif générationnel par rapport aux individus nés dans les années 1940

Doc 2 Accroissement de la part des trajectoires descendantes. 16 % de mobiles descendantes en 2015 contre 8 % en 1983. (Louis Chauvel)

2. Une vulnérabilité économique croissante en particulier pour les classes populaires et moyennes

Des contraintes financières ressenties plus fortement, en lien avec une baisse du pouvoir d'achat et une hausse du prix du logement.

II. Des situations de déclassement plus souvent perçues que réelles mais socialement différenciées

A. Un déclassement objectif à nuancer

1. Des trajectoires de mobilité ascendantes assez stables et un maintien d'une fluidité sociale

Doc 1 Le déclassement reste une menace et une peur avant d'être une expérience effectivement subie selon Éric Maurin. Doc 2 Stabilité de la part des mobiles ascendants depuis 1988.

2. Le diplôme reste déterminant dans les trajectoires de mobilité et demeure protecteur

Doc 3 Les chances d'appartenir à la classe supérieure sont plus importantes pour les plus diplômés.

B. Mais un fort sentiment de déclassement.

1. Une forte appréhension du déclassement aux conséquences de plus en plus importantes

Doc 1 Rôle des représentations dans la perception de la mobilité. (Éric Maurin, *La peur du déclassement*)

2. Importance croissante du diplôme pour accéder aux positions sociales valorisées qui renforce le sentiment de mise en concurrence.

Doc 3 Les chances d'appartenir à la classe moyenne ou à celle des hauts revenus se réduisent de 3,6 points avec un diplôme inférieur ou équivalent au baccalauréat entre 1996 et 2012.

C. Un déclassement qui touche inégalement les différentes composantes de la population et reflète avant tout des trajectoires individuelles complexes

1. Une exposition au déclassement plus forte au sein des classes moyennes inférieures et populaires

Doc 3 Fragilisation des trajectoires des peu diplômés (inférieur ou équivalent au bac) qui ont plus de chances d'appartenir à la classe des bas revenus.

2. L'importance d'une mesure plus fine des parcours de mobilité afin d'appréhender le déclassement dans sa pluri-dimensionnalité et distinguer ce qui relève de variables objectives et subjectives

Doc 2 Des trajectoires plus fréquentes de déclassement entre 1988 et 2015 ; des écarts de perceptions selon les groupes sociaux (Camille Peugny).

Épreuve composée

Partie 1 Mobilisation des connaissances (4 points)

Quelles sont les limites des tables de mobilité ?

Partie 2 Étude d'un document (6 points)

1. Analysez les données concernant les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus et les professions de l'information, des arts et des spectacles.
2. Peut-on repérer des écarts de perception de mobilité par rapport à la position du père et à celle de la mère ?

Sentiment de déclassement chez les cadres

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble des cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	17,5	20,4	15,3
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	12,5	n. s	n. s
Professions libérales	16	18,1	14
Cadres de la fonction publique	13,9	16,5	11,3
Professeurs, professions scientifiques	15	17,7	10,6
Professions de l'information, des arts et des spectacles	29,9	34,9	25,8
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	19,3	22,2	16,5
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	15	17,7	15,6

Lecture : 29,9 % des personnes qui occupent une profession de l'information, des arts et des spectacles se sentent moins bien classées que leur père.
Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans, cadres ou chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.

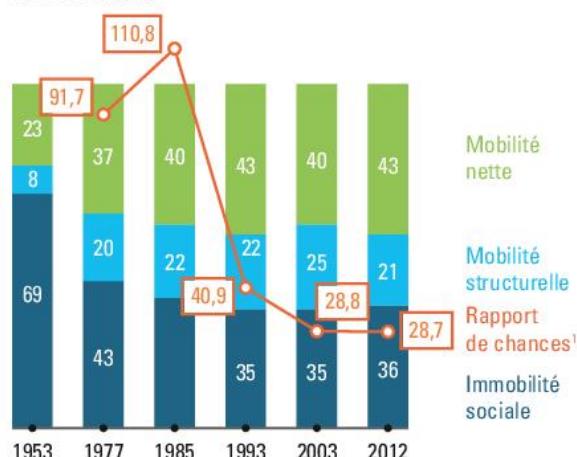
Source : Insee, enquête FQP 2014-2015.

Partie 3 Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide des documents vous vous demanderez si l'évolution de la structure sociale suffit à expliquer la mobilité sociale.

Doc 1

Évolution de la mobilité sociale en France de 1953 à 2012



1. Rapport entre les chances des fils de cadres et celles des fils d'ouvriers de devenir cadres plutôt qu'ouvriers.

Yves Besançon, « La mobilité sociale est tombée en panne », *Alternatives économiques*, n° 366, avril 2017.

Doc 2

Les données statistiques montrent bien une corrélation entre les attaches familiales et la projection dans les études supérieures. Ainsi, plus les étudiants sont enracinés dans leur milieu d'origine et moins ils envisagent de poursuivre leurs études après le BTS. Au contraire, plus les liens avec l'espace familial sont distendus, plus la possibilité de s'inscrire durablement dans le statut d'étudiant augmente. [...] On retrouve une corrélation du même ordre lorsque l'on interroge les fréquentations des étudiants de STS en deuxième année : plus les étudiants sont inscrits dans un réseau étudiant élargi, qui dépasse le simple cadre de leur classe, et plus ils envisagent une poursuite d'études. [...] Les considérations précédentes ont donné à voir les conditions sociales de possibilité d'une carrière scolaire, c'est-à-dire la prise en compte des spécificités du terroir social qui permettent un détachement au milieu d'origine et un engagement durable dans les études, ou qui peuvent au contraire les entraver.

Sophie Orange (dir.), *Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, PUF, 2013.

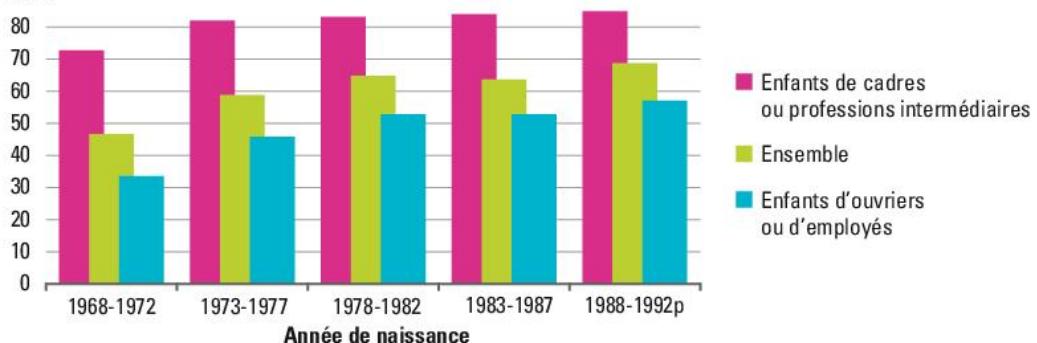
Dissertation

Sujet : L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?

Doc 1

Obtention du baccalauréat selon la génération et l'origine sociale

En %



Champ : France métropolitaine.

Insee, enquêtes Emploi. Calculs Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Doc 2

Origine sociale des étudiants et des admis de polytechnique

	18-23 ans	Étudiants	Étudiants CPGE	Candidat à l'X	Admis à l'X
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13,1	9,8	10,6	10	11,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,5	30,3	49,5	71	81,3
Professions intermédiaires	17,7	11,9	11,7	4	2,8
Employés	8,9	11,9	7,5	4	2,2
Ouvriers	29,2	10,7	6	2	1,1
Retraités et inactifs	6,8	11,8	7,4	1	1
Non renseigné	6,8	13,5	5,1	8	—
Ensemble	100	100	100	100	100

Pierre François, Nicolas Berkouk, « Les concours sont-ils neutres ? Concurrence et parrainage dans l'accès à l'École polytechnique », *Sociologie*, n° 2, 2018.

Doc 3

Avant les réformes de la V^e République [de 1959 et 1963], l'orientation des élèves s'opère dès la fin de l'école primaire. L'entrée en 6^e dans les lycées et collèges généraux et techniques se fait sur concours. L'enseignement primaire propose par ailleurs des possibilités de poursuite d'études post-élémentaires dans les cours complémentaires, sous réserve de l'obtention du certificat d'études primaires. Les meilleurs élèves de ces cours complémentaires peuvent intégrer ensuite les classes scientifiques des lycées. [...] Il faut remarquer également qu'à cette époque plus de la moitié des jeunes ne poursuit aucune formation après l'âge de l'obligation scolaire.

[...] À partir de 1975, tous les premiers cycles du secondaire sont regroupés dans le collège unique et les classes de fin d'étude ont disparu. Après 1985, les anciens CET, rebaptisés lycées d'enseignement professionnel puis Lycées professionnels n'accueillent plus leurs élèves qu'après le collège et préparent au baccalauréat professionnel, tandis que les lycées techniques deviennent les filières technologiques des lycées d'enseignement général et technologique. [...] En vingt-cinq ans, la sélection des élèves et leur orientation vers des filières différentes ont donc été reportées de la fin de l'école primaire à la fin du premier cycle secondaire.

Martine Fournier, Vincent Trogier (coordonné par), *Les mutations de l'école*, Sciences Humaines, 2005.